

REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emil Grimaud**

DIX-HUITIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE.

(TOME XXXVI DE LA 4^e Livraison.

4^e Livraison.



BUREAUX DE RÉDACTION

SÉRIE).

18

LA BRETAGNE AU XI^E SIÈCLE

SA RÉORGANISATION POLITIQUE ET RELIGIEUSE

Le XI^e et le XII^e siècle, en Bretagne, sont avant tout une ère de *reconstruction*. Les ravages des Normands avaient fait table rase dans la société comme sur le sol. L'occupation prolongée du pays par ces pirates, la fuite et la dispersion au loin des classes supérieures de la nation avaient forcément amené la rupture et puis l'oubli des rapports de patronage et de dépendance, la ruine ou le bouleversement de toutes les institutions anciennes. La royauté suprême, les comtés, les machtyernats avaient disparu, comme les monastères et les églises. Pour rétablir une Bretagne, il la fallait reconstruire pièce à pièce.

Alain Barbe-Torte, par ses victoires, avait dès 938 chassé les Normands, nettoyé le sol breton, relevé la clef de voûte de l'édifice : la royauté. Mais la monarchie bretonne de 938, — ou, pour l'appeler de son vrai nom, le duché de Bretagne, — rentra justement dans les limites d'où elle ne sortira plus et que lui avait tracées le glaive de Nominoë. Des territoires concédés en bénéfice par Charles-le-Chauve, — Maine, Coutances, Avranches, — elle ne garda rien ; elle conserva fidèlement les conquêtes du vainqueur de Ballon, Rennes, Nantes, et au delà de la Loire le pays de Retz, définitivement uni par Barbe-Torte au diocèse et au comté nantais.

Les grands comtés se relevèrent aussi bientôt, à peu près dans leurs anciennes limites. Dès le Xe siècle ou le commencement du XIe, on revoit non-seulement ceux de Rennes et de Nantes, mais encore le Broërech ou comté de Vannes, la Cornouaille, le Poher, le Léon, la Domnonée, et le Poutrecoët, désormais appelé *Porhoët* : s'il y eut quelque changement dans le territoire et l'importance hiérarchique de ces circonscriptions politiques, on le dira tout à l'heure.

Ce qui ne se releva pas, ce qui resta enfoui sans retour dans les limbes du passé, c'est l'institution du *plou*¹ et du *machtyernat*. La paroisse ecclésiastique se reforma assez promptement; souvent même (autant qu'on en peut juger) elle reprit les limites de l'antique *plou*; mais en tant que société civile et politique, ayant un chef propre, une magistrature héréditaire et patriarcale, une autonomie si vive, si accentuée, le *plou* antique disparut, — non toutefois sans léguer à la paroisse quelque trace de sa forte institution.

L'ordre social, il est vrai, se reforma sur la base du patronage, mais la base du patronage changea. Jusqu'aux invasions normandes le *plou* avait continué la tribu émigrée, fondée sur le continent, au sortir des barques, par chaque nouvel essaim d'exilés bretons; le *machtyern* représentait le chef primitif de cette tribu; son autorité avait pour base la permanence du lien établi dès l'origine entre la tribu et la famille de son chef. Mais par suite de l'invasion normande, la tribu se trouva dissoute; il fallut donc forcément reconstituer le patronage sur un autre principe. On n'avait pas le choix, on prit celui de la *recommandation*, convention privée et libre à son origine, par laquelle un homme, se sentant faible au milieu d'une société troublée, se mettait avec ses biens sous la protection et la dépendance d'un plus puissant, ou bien acceptait cette protection et cette dépendance comme condition mise à la jouissance de certains biens et de certains avantages à lui concédés.

¹ *Plou* ou *ploué* en breton, et en latin *plebs*, en Bretagne, du VI^e au X^e siècle, c'est à la fois la paroisse ecclésiastique et la tribu; le *machtyern* (en latin *princeps plebis*) est le chef héréditaire, civil et politique, du *plou*.

Ce genre de convention existait déjà au IX^e siècle; les biens ou avantages concédés constituaient alors un *benefice*, mais la concession et le lien qui en naissait étaient tout au plus viagers. Après l'invasion normande, le lien et la concession furent héréditaires; la concession, faite en terres presque toujours, s'appela un *fief*; celui qui la faisait devint le *seigneur* ou *suzerain* du concessionnaire, et celui-ci l'*homme* ou *vassal* du concédant; le lien existant entre eux se nomma le *vasselage*.

Rien n'obligeait à borner les fiefs par l'étendue des paroisses, la plupart du temps on n'en tint compte; tantôt on les fit plus vastes et tantôt moins; parfois même la création du fief précéda le rétablissement de la paroisse.

Comme il ne restait pas trace de l'autorité ni de la juridiction du *machtyern*, le vassal n'eut plus de devoirs qu'envers son seigneur. « En Bretagne, disent nos vieux jurisconsultes, qui a le fief a la justice »; en d'autres termes, tout vassal doit suivre la cour, c'est-à-dire le tribunal de son seigneur; il lui doit de plus la fidélité, l'assistance et le service militaire, — car en Bretagne comme ailleurs, du X^e au XIII^e siècle, les seigneurs avaient le droit de guerre privée.

Sans insister davantage, sans entrer dans le détail des obligations particulières qui variaient à l'infini, nous avons voulu marquer nettement la différence essentielle existant entre les institutions bretonnes *avant* et ces mêmes institutions *après* l'invasion normande. Avant, c'est la *tribu*, où tous les devoirs et tous les droits sont réputés tirer leur principe du sang et de la naissance. Après, c'est le *fief*, au contraire, où toutes les obligations naissent d'un contrat, d'un bienfait, transmis héréditairement, mais sous des conditions définies dont l'inexécution rend le bienfait caduc. Ici, c'est le régime patriarcal plus ou moins modifié; là, le système politique de la féodalité territoriale.

I

LA FÉODALITÉ BRETONNE. — LES FIEFS-FRONTIÈRES.

Essayons d'esquisser à grands traits le plan de la construction féodale élevée en Bretagne après l'invasion normande, aux X^e et XI^e siècles, achevée ou modifiée au XII^e, et qui fut l'œuvre de nos ducs de pure race bretonne, issus des vieux comtes de Nantes, de Rennes et de Cornouaille.

Beaucoup d'historiens ne veulent voir dans le régime féodal, et surtout dans la division des fiefs, que caprice et confusion. C'est une erreur : sans doute il n'y eut point un plan préfix, arrêté d'avance, tracé sur la carte, décrété et appliqué en bloc, comme plus tard la division de la France en départements par l'Assemblée Constituante. Mais aussi le hasard fut loin de tout faire ; il y eut certains principes, certaines idées générales de politique, de stratégie ou de convenance dont on ne se départit guère, et qui mirent dans cet apparent désordre plus d'ordre réel qu'on ne pense.

En ce qui touche la Bretagne, la première nécessité était de fortifier la frontière ; il fallait pour cela de grands et puissants fiefs, capables d'opposer partout aux agresseurs une solide barrière. Aussi voyez le comté de Nantes : le territoire situé au Sud de la Loire, entre ce fleuve, la mer et la frontière poitevine, est compris presque entièrement sous une seule seigneurie, la vaste baronnie de *Rais* ou *Retz*, avec ses châteaux de Macheoul, du Collet, de Prigni, de Princé, de Pornic, et qui embrassait encore, au XVI^e siècle, plus de quarante paroisses. À l'Est, et en tirant vers l'Anjou, deux autres fiefs moins étendus, mais fortement constitués, — la *Benaste* et *Clisson*, — complétaient la défense de la frontière. Pour mieux établir d'ailleurs la sûreté de cette limite, les comtes de Nantes et de Poitou, par suite d'un accord qui remonte très-probablement à Barbe-Torte, avaient soumis les paroisses qui la bordent

de l'une et de l'autre part à un régime mixte, fort ingénieux, — trop long à décrire ici, — qui en faisait réellement un territoire neutre. C'était ce qu'on appelait les Marches de Bretagne et Poitou, lesquelles se trouvaient comprises, d'une part, sous les seigneuries poitevines de Tiffauges et de la Garnache ; de l'autre, sous les seigneuries bretonnes de la Benaste et de Retz, ces deux dernières réunies bientôt dans les mêmes mains, par l'extinction des seigneurs de la Benaste¹.

Mais du côté de l'Anjou, entre la baronnie de Clisson et le cours de la Loire, une circonstance spéciale s'opposa à la constitution d'un grand fief : c'était l'existence d'un vaste domaine ecclésiastique dépendant de l'abbaye de *Vertou*, dont l'origine remontait à la fin du VI^e siècle. Les moines de Vertou, comme tous les autres, avaient fui devant les Normands ; mais dans l'exil, ils surent conserver leurs titres, et quand ils les présentèrent après l'invasion, le comte de Nantes leur rendit leur territoire. On se borna donc, de ce côté, à ériger deux ou trois châtelainies de moyenne importance, sorte de forts détachés, confiés à des bras vaillants, à des races énergiques, les seigneurs du *Pallet*, de *Goulaine*, du *Loroux-Boiteureau* : mais ce fut toujours le point faible de la frontière, la brèche qui donna aux comtes d'Anjou, pour envahir le Nantais, une facilité dont ils usèrent fréquemment.

Il en alla autrement au Nord de la Loire. Là fut formée, dès avant la fin du X^e siècle, la grande baronnie d'*Ancenis*, s'étendant depuis ce fleuve jusqu'à la frontière du comté de Rennes, et depuis la limite d'Anjou jusqu'à l'Erdre.

La frontière rennaise commençait alors à la baronnie de *Châteaubriant*, qui relevait du comté de Rennes, bien qu'elle fût au spirituel dans le diocèse de Nantes. Cette seigneurie, quoique riche et puissante, était singulièrement constituée ; elle ne formait point un fief compact, comme Retz et Ancenis, mais une agrégation de châtelainies, jointes entre elles par leur union aux mains des mêmes

¹ La Benaste fut aussi pendant quelque temps possédée par les sires de Clisson.

seigneurs, mais qui territorialement ne se touchaient guère que par leurs extrémités. C'était d'abord la baronnie proprement dite de Châteaubriant, puis au Nord (dans le comté de Rennes) les châtellenies de *Teillai*, *Piré*, *Cornuz*¹, et au Sud (dans le comté de Nantes) *Vioreau*, dont le château était en Joué.

A la paroisse de Villepôt, quatre lieues au Nord de la ville de Châteaubriant, commençait la baronnie de *Vitré*, le fief le plus important de toute la Haute-Bretagne, qui de là montant pendant une quinzaine de lieues, s'étendait dans plus de quatre-vingts paroisses et ne finissait qu'à Javené, une lieue au Sud de Fougères. Mais dans le corps de la baronnie de *Vitré* la politique prévoyante des comtes de Rennes avait enclavé, comme une sorte de contre-poids, un fief d'étendue moyenne, relevant d'eux immédiatement, composé de huit paroisses, qui s'appelaient la baronnie de *la Guerche*². *Vitré* avait pour mission spéciale de tenir en bride Laval, seigneurie immense, dressée comme une menace par les comtes du Maine sur la frontière de Bretagne. Au milieu du XIII^e siècle, les deux fiefs rivaux — Laval et *Vitré* — s'unirent par mariage, et la frontière depuis lors n'en fut que mieux gardée.

Au Nord de la baronnie de *Vitré*, la limite bretonne était convertie par la baronnie de *Fougères*, un peu moins étendue, mais qui embrassait encore une cinquantaine de paroisses.

Enfin, sur le bas cours du Couësson et jusqu'à la mer, le *régair* ou seigneurie temporelle *des évêques de Dol*, — presque aussi vaste dans le principe que la baronnie de *Fougères*, — achevait de fermer notre frontière. Mais quoi ! un clerc, un évêque, débonnaire de profession et pacifique par état, pour défendre et tenir close, à la barbe des ducs de Normandie, cette porte de la Bretagne,

¹ Le château de *Teillai* était sis en la paroisse d'Ercé-en-la-Mée ; ne pas confondre avec *Teillé*, paroisse du comté de Nantes sous la baronnie d'Anceis. On appelait assez souvent ces trois châtellenies *Châteaubriant à Teillai*, *Châteaubriant à Piré*, *Châteaubriant à Cornuz* ; le château du Châtelier était le chef-lieu de cette dernière.

² Pour plus de détails sur la baronnie de *Vitré*, voir *Revue de Bretagne et de Vendée*, 2^e série, t. VIII, p. 446-447.

incessamment assaillie et trop facile à forcer ? Évidemment un clerc n'y pouvait suffire ; lui-même le comprit, et dès les premières années du XI^e siècle, *Junguené*, archevêque de *Dol*, détacha de son régair un territoire important, presque la moitié du tout (quinze à vingt paroisses), s'étendant jusqu'au *Couësson* ; il y fit bâtir un fort château, puis donna ce fief à un rude guerrier, son frère, appelé *Riwallon*, avec mission de défendre d'une part les droits temporels du siège de *Dol* et de l'autre la frontière bretonne. Telle fut l'origine de la baronnie de *Combour*.

Ainsi, avec un développement de plus de soixante lieues, la limite bretonne était gardée par neuf ou dix seigneuries seulement, toutes fort importantes. On ne peut donc douter que les comtes de Rennes et de Nantes, chargés d'organiser sur cette ligne la défense du pays, n'avaient vu, et avec raison, dans la force des fiefs-frontières le meilleur rempart à opposer aux attaques du dehors.

II

SUITE DES FIEFS-FRONTIÈRES.

Ils prirent encore une autre précaution. Les pays de Nantes et de Rennes n'avaient été réunis à la Bretagne qu'en 850 ; il y avait lieu de craindre que l'esprit de patriotisme, le sentiment national breton, ne fût pas aussi développé, aussi énergique et aussi vif dans la population indigène de ces contrées que dans celle des régions plus occidentales de notre péninsule. Pour parer à ce danger, les comtes de Nantes et de Rennes eurent soin de mettre à la tête des fiefs-frontières, et en général de tous les fiefs importants de ces deux comtés, des hommes de pur sang breton, qu'on fit venir de Basse-Bretagne et qui, s'établissant là avec leur famille, avec une suite nombreuse de clients et de vassaux, achevèrent d'inculquer à ce pays, non la langue, mais les usages, les mœurs, les lois, et surtout l'amour vivace de la patrie bretonne : il n'y eut, depuis lors, à cet égard, aucune distinction à faire entre la Basse-Bretagne et la Haute.

Le fait que nous signalons peut, en plus d'un cas, se prouver directement par l'histoire, entre autres, par celle (que nous avons racontée ailleurs) des origines de la baronnie de Vitré¹; il se prouve, surtout, très-bien par les noms des premiers seigneurs de ces grands fiefs et de leurs principaux vassaux. Sans doute, dès cette époque, les races se sont trop mêlées pour qu'on puisse toujours et absolument conclure du caractère d'un nom à la nationalité de celui qui le porte; mais quand nous trouvons, au XI^e siècle, sur certains points du pays gallo, une prédominance considérable des noms bretons sur les noms d'origine germanique, il faut bien conclure que là prédomine aussi la race bretonne. Impossible de voir un pur hasard dans cette abondance de noms bretons aux premières générations de toutes nos dynasties féodales.

La tige des barons de Retz (en 958) est un *Gestîn*, son fils ou petit-fils un *Harscoët*, et les fils de celui-ci *Gestîn* encore, *Aldroën*, *Urvoi*, *Alain*. Ancenis, fondé dès 981 par le comte de Nantes Guérech, eut d'abord pour seigneur le fils de ce comte, *Alain*; un peu plus tard un *Alfrid* — nom aussi breton que germain², — époux d'*Orguen* et père de *Guéthenoc*. A Châteaubriant, le plus ancien baron se nomme *Tihern* et vivait au commencement du XI^e siècle, sa femme *Inoquen*, ses fils *Brien* (qui bâtit le château), *Téher*, etc. Que dites-vous de *Manguinoë*, premier seigneur de la Guerche (de 990 à 1037), fils d'une *Guënargant*, et petit-fils d'un *Loscoran* qui s'était enfui en Bourgogne au temps de l'invasion normande? Et de *Riwallon*, baron de Vitré avant 1008, qui eut pour femme une autre *Guënargant*, pour fils *Driscamn* ou *Triscan*? A Fougères, dès 990, nous avons *Méen* ou *Main*, neveu d'un archevêque de Dol du même nom et aïeul d'un troisième *Main*, aussi baron de Fougères, d'une *Inoquen* qui épousa *Triscan* de Vitré, etc. On a déjà dit que *Combour* (sief créé de 1015 à 1030

¹ Voir *Revue de Bretagne et de Vendée*, 2^e série, t. VIII, p. 434-436.

² On le trouve très-fréquemment en pays breton, dans les chartes carlovingiennes de l'abbaye de Redon; la forme première est *Albrit*, où le radical *brit* (breton) est incontestable, et qui devient successivement, par corruption, *Alvrit*, *Alfrit* et *Alfrid*.

environ) eut pour premier seigneur *Riwallon*, frère de l'archevêque *Jungonoë*, d'un *Salomon*, d'une *Inoquen*, etc. Par exemple, la chàtellenie de Clisson, qui s'étendait en Poitou et paraît avoir été créée pour une famille de cette province, ne nous offre, à ses commencements, que des *Baudri*, des *Gaudin*, des *Gai* et des *Géraud*, tous noms parfaitement germaines. Mais le premier seigneur connu de la Benaste a un nom breton pur sang, *Jarnigon*.

Si des seigneurs nous descendions aux vassaux, ce serait encore mieux; qu'on nous passe un seul exemple. La fondation du prieuré de Béré, près Châteaubriant, faite avant l'an 1050 par le baron *Brient*, eut pour témoins, après ce seigneur et sa famille, *Hervé* et *Guéthenoc*, fils de *Tudual*; *Main*, fils de *Primaël*; *Teuhaire*, fils de *Merihen*; *Alfred*, fils de *Caradoc*; *Eudon* fils d'*Hervé*. (D. Morice, *Preuves*, I, 401.) Un autre acte du XI^e siècle nous fait connaître les noms des principaux habitants de la paroisse de Juigné, sous cette même baronnie de Châteaubriant; ce sont, entre autres, *Brient*, *Hervé*, *Guenno*, *Judicaël*, *Morguethen*, *Riwallon*, *Gleu*, *Catwallon*, *Goudalen*, *Erneu*, *Guéthenoc*, *Kenmarhuc*. (Cartulaire de Redon, p. 235-236.) Ne se croirait-on pas en pleine Bretagne bretonnante? Or, Juigné touche immédiatement l'Anjou, et est plus proche de Pouancé que de Châteaubriant.

III

FIEFS DU COMTÉ DE NANTES.

Les autres fiefs les plus anciens du comté de Nantes étaient, sur la rive gauche de la Loire, trois petites seigneuries enclavées dans la baronnie de Retz, mais qui toutes trois remontent à la première moitié du XI^e siècle, savoir le *Pellerin* (mentionné en 1050), *Frossai* ou le *Migron* (1009-1038), et *Sainte-Opportune* ou *Saint-Père-en-Retz* (avant 1050); — sur l'autre rive de la Loire, le *régaire épiscopal de Nantes* et la *vicomté de Donge* (1038), qui dominaient en ce temps-là toute la basse Loire, de Cordemais à Saint-Nazaire.

En remontant la côte, c'était la chàtellenie de *Guérande*, domaine propre du comte de Nantes, qui n'embrassait que sept ou huit

paroisses, mais riche par ses salines; — puis la baronnie de la Roche-Bernard, bordant le cours de la Vilaine depuis son embouchure jusqu'à Fégréac et qui, en l'an 1026, en était déjà au moins à son second seigneur.

Au Sud de cette baronnie, celle de Pontchâteau, non moins antique (certainement antérieure à 1038), et qui peut-être dans le principe embrassait la châtellenie de Plessé ou Fresnai, dont on trouve toutefois un seigneur particulier mentionné dès l'an 1062 (*Inisanus de Ploissiac*, D. Morice, Pr. I, 419).

En 1108, l'importante châtellenie de Blain était encore domaine propre du duc Alain Fergent, qui en faisait à ce moment construire le château, sans doute pour la constituer en fief au profit d'un de ses chevaliers, souvent cité dans nos chartes, de 1110 environ à 1133, sous le nom de Guégon de Blain; mais en faisant cette inféodation, le duc retint dans son domaine la belle forêt du Gâvre.

Notons encore deux fiefs d'importance moindre, relevant, comme les précédents, du comte de Nantes, et dont l'origine remonte certainement au XI^e siècle: Nort et Sion, cités tous deux dans nos actes vers 1070.

Montrelais, enclavé dans l'angle sud-est de la baronnie d'Ancenis, révèle son existence vers 1120.

Quant aux autres fiefs un peu importants du comté de Nantes, — Héric, Saffré, Nozai, Issé, Derval, Fougerai, etc. — ils existaient peut-être dès ce temps, mais les documents historiques connus n'en font pas mention avant la fin du XII^e ou le commencement du XIII^e siècle.

Enfin, le domaine proche du comte comprenait dès l'origine, outre la forêt du Gâvre et la châtellenie de Guérande, la plus grande partie de la ville de Nantes et, au Sud de la Loire, la forêt nantaise ou forêt de Touffou.

Dans les fiefs nantais qu'on vient de décrire, comme dans les fiefs-frontières, partout les noms bretons prédominent. A Nort, les plus anciens seigneurs sont un Jacut, un Riwallon, un Glédenn; à Sion, Cavallon; à Blain, Guégon; à Plessé, Inisan; à Pontchâteau, Jarnogon; à Saint-Père-en-Retz, Cavallon, Harscoët; à Frossai,

Drowaloë, Riwallon, Helogon; à Donge et au Pellerin, Rodald. On a voulu, à tort, voir dans ce dernier nom l'indice d'une origine scandinave; il était depuis longtemps adopté par les Bretons, car un des fils d'Alain-le-Grand s'appelait Rudalt; comment hésiter, d'ailleurs, quand nous trouvons dans la famille seigneuriale, tout auprès de ce nom, au Pellerin, ceux de Jarnogon, Judicaël, Inoguen, Orvande, Orvale, — et à Donge, Harscoët, Belé, etc.? La Roche-Bernard ne fait pas même exception, malgré le nom germanique de son premier baron; car la lignée de ce Bernard nous offre, dès les premières générations, des Riwallon, des Conan, des Guihénoc, des Judicaël.

Terminons par une remarque qui a son importance. Tout en créant de grands fiefs, afin d'assurer plus efficacement la défense de la frontière, du cours de la Loire et du littoral, les comtes de Nantes eurent soin de séparer ces grosses seigneuries ou par des domaines qu'ils se réservèrent, ou par des fiefs plus modestes relevant d'eux immédiatement, et dont les possesseurs, menacés par leurs puissants voisins, ne pouvaient manquer de rechercher la protection du comte et d'être pour lui, au besoin, des alliés fidèles contre ses grands vassaux. Ainsi, entre Retz et Clisson, il y avait la Benaste; entre Vertou et Retz, le domaine de Touffou, et dans le corps même de la baronnie de Retz, trois fiefs directs du comte, Saint-Père ou Sainte-Opportune, Frossai ou Migron, et le Pellerin¹; — à l'Est de la baronnie d'Ancenis, Montrelais, et à l'Ouest, entre Ancenis, Vioreau et le régair de Nantes, la seigneurie de Nort; — le domaine du Gâvre entre Blain, Plessé, Pontchâteau; — entre Donge et la Roche-Bernard, celui de Guérande. Ce système de contrepois est trop régulièrement appliqué pour qu'on n'y doive pas reconnaître l'un des principes suivis par nos comtes et ducs bretons dans l'organisation féodale de leur pays.

¹ Deux de ces fiefs, le Pellerin et Saint-Père-en-Retz, devinrent plus tard domaines ducaux.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(La suite à la prochaine livraison.)

M. GUÉPIN

PRÉFET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

V

Chose étrange, M. Guépin, qui voulait refuser aux Vendéens le droit de verser leur sang pour la patrie, avait rêvé, lui, de susciter en Bretagne, contre les Prussiens, « une chouannerie républicaine » ; il y revient sans cesse dans ses dépêches :

« (Du 8 septembre). — On demande des fusils pour faire aux Prussiens *guerre de Vendée, guerre de chouans.* »

« (13 septembre). — Opinion générale que Prussiens vont venir dans vallée de la Loire se ravitailler. — Ordonnez *fédération et chouannerie républicaine.* — Sauvons patrie et république. — Bien mal servis dans l'Ouest. »

« (15 septembre). — Tout l'Ouest se prépare à guerre sainte. Nantes va bien. — Campagnes commencent, — se préparent à *chouannerie républicaine...* — Je prépare pour l'Ouest *beaucoup de choses très-bien*, mais pas encore tout. »

« (19 septembre). — Nombreux indices [de la part des Prussiens] de volonté d'atteindre Bordeaux par Napoléon, Nantes,

* Voir la livraison de septembre, pp. 214-224.

» Angers, Le Mans. Faut nuée de tirailleurs, c'est-à-dire *chouannerie républicaine.* »

Il semble, par une autre dépêche où il explique un peu plus ses vues, qu'il eût été prêt à prendre lui-même la direction de cette campagne :

« (25 septembre). — Guerre de l'Ouest toute nouvelle : pas de batailles, incessantes rencontres. — *Parlez, suis prêt.* — Pas de général dans l'Ouest, mais deux ou trois officiers du génie, chargés de diriger, d'organiser défense de série de petites fortifications. »

Ne serait-ce pas pour commencer cette « série de petites fortifications » qu'on éleva, à quatre lieues de Nantes, les retranchements de la Seillerie?... Ce qui est certain, c'est qu'on creusa là de grands fossés, on entassa beaucoup de terres, on bouleversa beaucoup de champs et de prés, on dépensa en travaux, en indemnités (bien tard payées) plusieurs centaines de mille francs : le tout sans utilité et en pure perte, sans autre résultat que de procurer au département de la Loire-Inférieure — bien qu'il soit toujours resté à plus de 25 lieues des lignes prussiennes — les douceurs de l'état de guerre et du droit de réquisition directe sur les personnes et les choses à la convenance de l'autorité.

Quant à la *chouannerie républicaine*, M. Guépin oubliait que la chouannerie et la Vendée de 93 avaient eu pour mobile la foi religieuse. Pour faire une chouannerie républicaine, il eût fallu dans le cœur des populations la foi républicaine. Il n'y en eut point.

Que si l'honorable préfet voulait parler d'une chouannerie non pas républicaine mais purement patriotique contre les Prussiens, peut-être la direction de cette entreprise aux mains de M. Guépin et de son parti n'eût-elle pas été bien propre à en assurer la réussite. En tout cas, au lieu d'armer et d'organiser sur place les hommes valides de nos campagnes, — condition

indispensable d'une chouannerie quelconque, — on les envoya pourrir à Conlie.

VI

A défaut de chouannerie républicaine, le préfet de la Loire-Inférieure institua, sur un théâtre de Nantes, de prétendues « conférences démocratiques et militaires ¹, » transformées tout aussitôt en un club, qui resta jusqu'à la fin de la guerre un foyer d'agitation démagogique.

Ce club se signala, le 30 octobre, lors de la nouvelle de la capitulation de Metz, par l'envoi à Tours de quatre délégués, qui allèrent presser M. Gambetta de décréter la levée en masse.

M. Guépin s'ingénia aussi à créer un corps assez original, dont il parle ainsi dans une dépêche du 7 octobre au ministre de l'intérieur à Tours :

« J'ai trouvé obstacle dans la bureaucratie maritime ; j'aurai malgré elle sapeurs et canotiers, vraie compagnie de marini-
» niers. »

La bureaucratie maritime n'avait-elle pas mauvaise grâce à méconnaître l'utilité d'une compagnie de mariniers et de canotiers, pour combattre les Prussiens en terre ferme ?

Rendons d'ailleurs à César ce qui est à César, et à la Délégation de Tours le mérite de cette invention curieuse, car dans une proclamation datée du 28 septembre et affichée sur les murs de Nantes, M. Guépin annonçait comme suit cette grande nouvelle :

« Le gouvernement qui siège à Tours pense que Nantes est toujours la tête de la Bretagne. — Faites, m'écrivit-il, un 6^e bataillon de mobiles, un bataillon modèle, avec une compa-

¹ « Demain, j'installe comité de défense ; demain, à la Renaissance, conférences démocratiques et militaires qui dureront un mois. » — (Préfet à l'intérieur, 8 septembre 1870.)

» gnée d'éclaireurs ou francs-tireurs et une compagnie de sapeurs mariniers. — Je vais m'entendre avec le maire de Nantes pour offrir à la défense nationale un petit corps modèle. — On s'inscrit dès aujourd'hui à la préfecture. »

Je ne sais si l'on s'inscrivit beaucoup ; mais la bureaucratie maritime s'obstina, et le « petit corps modèle », cette ingénieuse compagnie de canotiers, resta sur le papier. Grand dommage.

Une autre idée, moins originale mais plus étonnante, fut celle du préfet et du maire de Nantes qui, de leur autorité propre, après en avoir ensemble mûrement délibéré, sans prendre la peine d'en référer à la Délégation de Tours, s'avisèrent un beau matin (le 26 septembre) de mobiliser, suivant des règles par eux imaginées, la garde nationale nantaise, alors qu'il n'était encore question que vaguement de cette mesure pour les autres gardes nationales de France. — Par dépêche adressée à MM. Laurier et Glais-Bizoin, le préfet se hâta d'annoncer ce beau coup :

« Garde nationale nantaise mobilisée sur papier. Emotion grave sans plainte. (27 septembre). »

Il ne semble même pas se douter que c'est là un acte illégal, d'un énorme arbitraire ; loin de là, « il signalait » le même jour « cette excellente mesure aux sous-préfets du département » et « la recommandait à leur imitation. » — Voici d'ailleurs le texte de ce décret municipal, qui était accompagné de l'approbation du préfet :

« De l'avis de M. le préfet, après nous être concerté avec le comité départemental de la défense nationale,
» Et en avoir délibéré avec MM. les adjoints :
» Art. 1^{er}. — La garde nationale de Nantes est mobilisée.
» Art. 2. — Les citoyens qui la composent sont appelés au service actif dans l'ordre suivant :
» 1^o Les hommes de 21 ans à 40 ans, non mariés ou veufs sans enfants.

» 2° Les hommes compris dans la même limite d'âge mariés ou veufs avec enfants.

» 3° Tous les hommes de 40 à 60 ans. Cette dernière classe de gardes nationaux formera la réserve.

L'art. 3 — appelle tous les résidents.

Art. 5. — Election des chefs par les compagnies mobilisées.

» Art. 6. — Dès qu'un bataillon aura été formé, il sera mis à la disposition du gouvernement pour être employé à la défense nationale.

» L'exécution de cet arrêté est confié au patriotisme de tous les bons citoyens.

» En mairie, le 26 septembre 1870. »

Il est vrai que trois jours après (le 29 septembre), le Gouvernement de Tours décrétait par toute la France la mobilisation des gardes nationales ; mais cette circonstance ne détruit point l'illégalité de la mobilisation préventive de Nantes, d'autant que les règles prescrites pour l'exécution différaient essentiellement.

VII

Dans la Loire-Inférieure, comme partout, le 4 septembre amena à sa suite un grand nombre de destitutions.

Dans l'administration que l'on pourrait appeler politique (préfets, sous-préfets, etc.) elles étaient à peu près inévitables. Mais du moins eût-il fallu que les successeurs des fonctionnaires révoqués fussent bien choisis, capables du poste où on les plaçait et non uniquement réduits, pour tout mérite administratif, à se targuer de la couleur de leurs opinions républicaines.

Nous ne parlerons pas de tous les sous-préfets de M. Guépin, mais seulement du plus célèbre, le chanteur Bataille. Croit-on que la nature de son talent et de ses occupations antérieures l'eût bien préparé à des fonctions qui, à les remplir consciencieusement durant cette terrible période, offraient bien

des difficultés et bien des fatigues ? Voici, dans une dépêche de M. Guépin à M. Gambetta, le procès-verbal de la nomination de M. Bataille :

« *Préfet à Intérieur, Paris.* — J'ai demandé au sous-préfet d'Ancenis adhésion à la République ; a répondu d'une manière très-évasive. — Demande d'une réponse nette ; pas de réponse. — Avais près de moi notre ami Bataille, professeur au Conservatoire de Paris ; l'ai prié d'aller provisoirement à Ancenis ; accepte. — Veuillez ratifier cette nomination. » (13 septembre). »

Il y aurait sans doute à signaler bien des destitutions peu justifiées ; mais nous ne voulons pas entrer dans les questions de personnes.

Notons seulement, pour un motif spécial, la destitution du commissaire central de police. Voici comme M. Guépin l'annonce à M. Gambetta, par dépêche du 11 septembre :

« Je viens de révoquer Piétri II, commissaire central de Nantes, ai besoin de remplaçant. J'ai donné ordre de quitter Loire-Inférieure dans les 48 heures ; évité ainsi conflit très-grave entre lui et population. »

Cette crainte d'un conflit hypothétique ou plutôt, d'après les témoignages les plus graves, parfaitement chimérique, cette crainte n'est alléguée que pour couvrir un acte absolument arbitraire. On pouvait destituer un fonctionnaire ; mais le bannir administrativement de la Loire-Inférieure ou de toute autre partie du territoire français, c'était violer outrageusement le droit et la liberté individuelle.

VIII

Après ce mot sur les destitutions prononcées par M. Guépin, venons aux nominations qu'il a faites ou procurées. Nous ne voudrions pas trop insister sur le spectacle peu ragoultant, que

chaque révolution nous ramène, et qu'on a si justement nommé la curée. Il y a pourtant là quelques traits à noter.

D'abord, c'est bien entendu, M. Guépin ne nomme et ne recommande que des purs, des républicains de la veille et du meilleur teint.

Voici, par exemple, certaine dépêche où l'honorable préfet, demandant une justice de paix pour un de ses protégés, dit de son candidat : Nommez-le, car c'est un « avocat, esprit ferme, libéral et distingué. » Mais, au moment d'expédier ce télégramme, il se ravise et se corrige ; il efface *libéral* et y substitue *républicain de vieille date*.

Libéral, voilà un beau titre ! les monarchistes le méritent autant que personne. Mais *républicain de vieille date*, cela lève la paille, et le candidat est sûr du succès.

Un autre n'est pas seulement républicain, il est buchésien :

« Un buchésien, actuellement chez moi, nommé B^{***}, en 1848 » secrétaire du commissaire de la république, serait très-bien » sous-préfet à Pontivy, Morbihan. (12 septembre). »

Un buchésien d'avant 48, ancien secrétaire d'un commissaire de la république, que voulez-vous de mieux ? C'est là un républicain de derrière les fagots.

M. Guépin, dans l'opposition, avait sans doute plus d'une fois crié contre la plaie du népotisme. Au pouvoir, il ne s'en préserva pas. Il y a surtout deux frères, dont l'un était son allié, tous deux ses parents, dont il ne cesse pas de vanter le mérite et de demander la nomination à des fonctions administratives. — Le 8 septembre, il écrit à Paris :

« Mettez direction (du Morbihan) dans main ferme. — Préfet » actuel inerte depuis République. — A situation délicate, » homme de tact. — Si vous avez un homme, envoyez-le de » suite. — Si l'homme vous manque, je déciderai mon allié à » occuper provisoirement la préfecture, ou à se faire le conseil » d'un nouveau préfet. — Il est né dans le Morbihan, avocat,

» docteur en droit, d'une famille d'ardents patriotes, mon parent » avant son mariage. — Si vous voulez de lui pendant période » du danger, acceptera temporairement. — Préférerait être guide » d'un préfet nouveau. — Au besoin, lui écrire à Nantes chez » moi. Voici nom : J. X^{***} de X^{***}, avocat.

» Vous faut-il un homme très-énergique, distingué, bon à » l'administration, bon à la guerre, ardent patriote, très-répu- » blicain ? Le voici : A. X^{***} de X^{***}, propriétaire, en ce moment » chez préfet de Nantes. — 44 ans, désirant servir république, » mais seulement pendant danger. »

(9 septembre). — « Faites nommer J. X^{***} de X^{***}, avocat, » docteur en droit, préfet temporaire à Vannes. — Désiré par » Morbihan, — actuellement chez moi. »

(12 septembre). — « J'ai expédié hier soir à *** l'un des X^{*** » de X^{***}, pour remplacer le sous-préfet qui m'avait donné sa » démission. J'ai donc nommé A. X^{***} de X^{***} sous-préfet pro- » visoire. — Il est républicain de vieille date, fin, adroit, éner- » gique, ayant ce qu'il faut pour le pays qu'il connaît. »}

L'actif préfet de la Loire-Inférieure ne se bornait pas à solliciter, à faire des nominations dans l'ordre administratif, il en provoquait aussi dans l'ordre judiciaire, et cela d'une façon si impérieuse, que le ministre de la justice crut avoir affaire à un magistrat, autorisé à parler de la sorte par la nature même de ses fonctions. M. Guépin, le 12 septembre, dut lui écrire pour le détromper :

« Cher ministre, je mets fin au quiproquo. — Suis préfet, » n'ai pu consulter procureur-général. — Mais ai pris avis des » avocats les plus estimés du barreau. — Lettre vous arrivera » ce soir, en écrirai une autre. — Place vacante, je vous demande » X^{***} et pour lui l'instruction. — Je recommande Y^{***}, avocat » éminent et très-digne, et Z^{***} pour la place vacante de subs- » titut. Tous choix parfaits. »

Achevons cette série par la pièce suivante, adressée au délégué de l'intérieur et au ministre de la justice, à Tours, et qui, dans la littérature des pétitions, demandes et recommandations, nous semble révéler un genre nouveau et offrir un caractère original :

« (24 septembre 1870). — Je vous prie et vous supplie de
» nommer M. de X^{***}, actuellement journaliste à Nantes⁴, à
» une sous-préfecture dans le Midi. — Il a un grand talent
» d'écrivain. — Il a été *chaud*, mais sa tête se calme. — Il est de-
» venu orateur populaire. — C'est un ancien volontaire garibal-
» dien ; il est né en *** (M. le comte de X^{***}). — Vous pourriez,
» mieux encore, le mettre dans une ville menacée par les
» Prussiens. — Ici il est un embarras, ailleurs il sera une
» grande utilité. »

IX

Voici le bouquet.

Vous souvient-il d'un bruit fort étrange, sorti on ne sait d'où, propagé on ne sait par qui, mais répandu partout en Bretagne, aux mois d'octobre et de novembre 1870 ? Le comte de Chambord, disait-on, était dans notre province, tenant avec ses partisans de mystérieux conciliabules, allant d'un château à l'autre, toujours de nuit, dans un carrosse fantastique à ressorts capitonnés, roues garnies de molleton, chevaux ferrés de caoutchouc.

Une dose fort ordinaire de lumières et de bon sens suffisait pour faire mépriser ce conte comme une fable absurde et ridicule. M. Guépin le prit au sérieux et en fit l'objet d'une communication spéciale à son gouvernement :

« Nantes, 11 octobre 1870. — *Préfet à Intérieur, Tours.*

» Suis sur traces de voitures mystérieuses n'allant que de nuit. — L'on dit poudres, l'on dit armes, l'on dit conspira-

⁴ Journaliste radical extrêmement avancé.

» teurs, l'on dit Henri V. — Connais parcours. — Sous pieds
» des chevaux caoutchouc.

» Préfet GUÉPIN. »

Le même jour, dans une autre dépêche, le même préfet écrivait :

« Sur flotte, on prépare *nomination du prince de Joinville.* »

La République était attaquée par terre et par mer. M. Guépin ne pouvait saisir la flotte ; il pouvait capturer les voitures mystérieuses, les chevaux en caoutchouc, et, le 14, il écrivait de nouveau au ministre :

« Comte de Chambord est, dit-on, près Nantes. — *Il a pour itinéraire d'aller chez une personne dont j'ai l'adresse.* — En-
» voyez ordres. »

Telles étaient les préoccupations de l'un des plus honnêtes et des plus intelligents préfets de la Défense nationale !... Cela se passe de tout commentaire.

Quant à la conclusion qui ressort des faits que nous avons rappelés, des documents que nous avons cités dans cette étude, le lecteur l'a formulée d'avance. C'est que chez les républicains, même les plus honnêtes, qui ont servi le gouvernement du 4 septembre et sont restés avec lui en communion d'idées et de sentiments, le souci de la forme républicaine, des intérêts du parti républicain, a constamment dominé le souci de la France, de sa destinée et de sa délivrance.

JACQUES DEVANNES.

PROVIDENCE

A M^{lle} MADELEINE DE BELCASTEL.

L'homme, bipède étrange, inventeur de lunettes,
 Qui, le tube à la main, jusqu'au sein des planètes
 Lit tout les beaux secrets dont vous vous étonnez,
 Trop souvent ne voit pas jusqu'au bout de son nez.
 C'est toujours le Garo chanté par Lafontaine,
 Pauvre niais qui veut pendre aux rameaux du chêne
 La gourde monstrueuse aux flancs appesantis
 Et poser au sommet l'autruche et ses petits.
 Comparés aux projets dont sa cervelle abonde,
 Les ouvrages de Dieu, roi fainéant du monde,
 Que sont-ils?... rien qui vaille... et tout marcherait mieux,
 Si lui, Garo, portait le sceptre dans les cieux :
 Comme il saurait mettre ordre à tant d'abus énormes !
 Les Thersites affreux, les Esopes difformes
 Deviendraient aussi beaux que l'ami d'Adrien.
 Des autels pour Garo !... Dès lors tout ira bien !...

Qui n'a rêvé parfois ainsi?... Notre ignorance
 Voit toujours l'injustice où paraît la souffrance.
 Chez nous, quand le succès ne suit pas le désir,

Murmurer contre Dieu devient un sot plaisir :
 L'insecte révolté du haut d'un brin de chaume,
 Croit ébranler le ciel avec ses cris d'atome,
 En niant que quelqu'un veille de là sur nous.
 Garo, guéris ton nez et va planter tes choux !...

Quand la vertu gémit, quand le vice prospère,
 Rappelle-toi toujours qu'il est au ciel un père.
 Quoiqu'il soit invisible, en lui mets ton espoir :
 Crois, prie, aime, il te voit et se fera bien voir.

Aimer quoi?... Prier qui?... Notre tâche est si rude
 Par ce temps de naufrage et d'apre inquiétude !
 La pierre de l'écueil blesserait nos genoux.
 Pour nous nuits sans sommeil, jours sans soleils pour nous !
 Prier qui?... Dieu !... Je veux croire à sa Providence ;
 Mais par quel frein sait-elle arrêter l'impudence ?
 Regardez ce fripon vieillir sur son trésor :

A cent ans, il pourra l'accumuler encor,
 Sans que la maladie aille entr'ouvrir sa porte,
 Et qu'en un corbillard le diable enfin l'emporte !
 La bourse le verra toujours, carnet en main,
 Voler plus que Cartouche au bord du grand chemin,
 Et, grâce à cent exploits dignes de cent potences,
 Encaisser, fin courant, primes et différences...
 Prier?... Mais à quoi bon ? Aurons-nous sous les yeux
 Moins de lâches coquins, moins de fous furieux,
 Moins de cœurs avilis et de plats caractères ?
 Disparaîtront-ils donc, ces Tartuffes austères,
 Que l'envie et l'orgueil rongent de leur prurit,
 Que le mal fait sourire et que le bien aigrit,
 Qui disent, l'œil en flamme et l'écume à la bouche :
 « Ah ! l'intérêt du peuple est tout ce qui me touche ! »

Ils disent ; ils sont crus et, pour eux, des niais
 L'innombrable troupeau forme un cortège épais.

Il crie : « O quels héros ! quels grands esprits ! quels sages ! »
 Et des journaux leurs traits vont enlaidir les pages !
 Pourtant ils sont connus... on les a pris dix fois
 Les mains dans le gousset du bon peuple aux abois :
 Mais en France, où l'esprit partout foisonne et brille,
 Plus le peuple est pillé, plus il veut qu'on le pille !

Quand tout devrait changer, que Dieu change-t-il?... Rien !
 Le bien est-il le mal?... Le mal est-il le bien ?
 Qu'en savons-nous?... Du moins, pour prix de son mérite,
 Que le juste triomphe au lieu de l'hypocrite,
 Que le lâche au héros ne soit pas préféré !
 Quand l'honneur est maudit et le vice sacré,
 La raison, s'égarant au milieu des ténèbres,
 Comme un oiseau de nuit pousse des cris funèbres ;
 Elle demande un guide et si nul ne répond,
 Son pied glisse et trébuche au bord d'un puits sans fond...

Voilà ce que l'on dit... Combien de fois moi-même,
 Écoulant de mon cœur l'anxiété suprême,
 Ai-je voulu sonder, d'un regard scrutateur,
 Des volontés du ciel l'immense profondeur !
 Le doute s'exhalait de mon âme inquiète.

— « Que tu me fais pitié, pauvre fou de poète !
 » Assez de tels propos !... Pygmée, allons, tais-toi,
 » La faiblesse est le doute et la force est la foi !
 » Laisse aux Pyrrhons du club, du tripot, de l'école,
 » De ce doute impotent le hargneux monopole.
 » Nous, servons notre Dieu... qu'eux servent le hasard ! »

Ainsi parlait mon père, un noble et bon vieillard,
 Dont les malheurs, l'exil, l'expérience et l'âge,
 D'un parfait gentilhomme avaient fait un vrai sage.
 Ses récits, ses conseils, semés de sel gaulois,
 Instruisaient, pénétraient et charmaient à la fois.
 Ce qu'il savait bien faire, il savait bien le dire,
 Et la conviction naissait de son sourire.

« Te souviens-tu, dit-il, combien, tes sœurs et toi,
 » Vous aimiez, tout enfants, vous serrer près de moi,
 » Pour m'entendre conter quelque amusante histoire
 » D'effroyables géants, de nains couverts de gloire,
 » D'enfants qui s'égarèrent dans les grands bois, la nuit,
 » Et trouvaient une fée en un obscur réduit,
 » Où bientôt sa baguette enfassait les merveilles ?...
 » Oh ! comme vous étiez tout yeux et tout oreilles !
 » Eh bien ! je veux encor te raconter, ce soir,
 » Non ces contes d'enfants perdus dans le bois noir,
 » Mais bien ce qu'un docteur¹ a dit d'un vieil ermite.
 » Tu pourras contre Dieu te récrier ensuite ! »

— Un ermite vivait, loin des grands et des cours,
 Loin des femmes aussi, partant loin des amours,
 Au bas d'une montagne, au bord d'un lac limpide.
 L'histoire ne dit point où fut sa Thébaïde,
 Mais bien qu'il était bon, sage, plein de candeur,
 Que toutes les vertus se partageaient son cœur,
 Qu'il se désaltérait au cristal d'une eau pure
 Et que, seuls, quelques fruits formaient sa nourriture.
 Depuis ses cheveux blonds jusqu'à ses cheveux blancs,
 Ainsi passaient pour lui les jours, les mois, les ans.
 La méditation, l'étude, la prière,
 Un bonheur calme et doux charmaient sa vie entière,
 Et semblaient entourer le temps d'un réseau d'or.
 L'innocence et la paix, quel aimable trésor !
 Tout ce que peut rêver avare ou sybarite,
 Peut-il valoir ces biens que possédait l'ermite ?

Cependant, certain jour, son bonheur fut troublé :
 A quelque paysan notre homme avait parlé.
 Il en venait parfois jusqu'en ce lieu sauvage,
 Dans les cas importants pour consulter le sage :

¹ C'est au docteur Thomas Parnell qu'est emprunté le canevas de ce conte, originaire, je crois, de l'Orient.

Des pas humains ployaient les herbes du gazon
 Plus souvent que dans l'île où vivait Robinson.
 Ce qu'on lui raconta, je ne pourrais le dire ;
 Mais le voilà rêveur, son cœur est au martyre ;
 Le doute... un doute affreux... comme un voleur de nuit
 Au sein de sa pensée, hélas ! s'est introduit.
 Se peut-il donc que Dieu, l'éternelle justice,
 Délaisse la vertu qu'écrase en paix le vice ?
 Le triomphe du mal serait-il donc permis,
 Et Dieu protège-t-il surtout ses ennemis ?
 Le charme merveilleux de cette paix sereine
 Se rompt... L'anxiété dont sa pauvre âme est pleine
 Renverse du bonheur le palais enchanté
 Naïvement construit par la simplicité.
 Il veut en retrouver l'admirable ordonnance,
 Le reconstruire encor... Mais en vain !... Plus il pense,
 Plus son doute s'accroît et son trouble avec lui,
 Joint au regret profond du calme qui l'a fui !
 Ainsi, quand un beau fleuve en sa nappe azurée
 Reflète les splendeurs dont sa rive est parée,
 Tant que d'un cours égal il coule vers les mers,
 Les coteaux, les rochers, les arbres, les prés verts,
 Semblent dormir au fond de ce miroir liquide,
 Qu'aucun choc n'interrompt, qu'aucun souffle ne ride :
 Mais qu'un rocher s'oppose au cours majestueux,
 Tous ces objets divers vont se mêler entre eux,
 Et les flots, agités, comme le cœur du sage,
 Ne reproduisent plus qu'une confuse image
 Qui s'accourcit, s'accroît, tremble, fuit, disparaît,
 Et dont l'œil ne saisit ni l'ombre ni le trait.

Pour éclaircir le doute augmenté par l'étude
 Et chasser de son cœur l'ardente inquiétude,
 Il voulut voir le monde et juger par ses yeux :
 « Je le connaîtrai plus et j'en penserai mieux,

S'écriait-il... Qu'ici ce paysan, ce livre,
 Disent quelle est là-bas la manière de vivre ;
 Allons, pauvre ignorant, me voilà bien instruit !...
 S'il ne le goûte pas, qui peut connaître un fruit ?
 Goûtons-le donc, partons... » Il ignorait l'adage :
 « Rarement on devient plus saint quand on voyage ! »

Il prend, un beau matin, le bourdon, le chapeau,
 Qu'un jour certain passant lui laissa pour cadeau,
 Et, comme un pèlerin allant à Compostelle,
 Il part, accompagné d'un seul ami fidèle,
 Son chien, qui gambadait gaïment autour de lui,
 Comme si de son maître il eût connu l'ennui
 Et voulu dissiper, par ses bonds, ses caresses,
 De ce cœur inquiet les étranges tristesses...

Bien vaste était la plaine et bien profonds les bois
 Que notre homme et son chien, pour la seconde fois,
 Traversèrent, avant d'atteindre la limite
 Où commençait ce monde inconnu de l'ermite.

Du soleil de midi les chaleureux rayons
 Mûrissaient le froment sur les jaunes sillons,
 Quand l'ermite atteignit la route fréquentée,
 De hêtres et d'ormeaux des deux côtés plantée.
 Un jeune homme y passait le bourdon à la main :
 « Si, dit-il, nous suivons tous deux même chemin,
 » Permettez que je marche auprès de vous, mon père... »
 L'offre ne déplut point à notre solitaire :
 L'aspect du compagnon donné par le hasard
 N'avait rien qui ne fût agréable au regard :
 De longs cheveux dorés flottaient sur son épaule,
 Le corps était bien pris, flexible comme un saule,
 Ses yeux étaient d'azur, son sourire amical,
 Son teint frais, son visage aimable et virginal,
 Sa conversation instructive et profonde :

Si tous les compagnons qu'on trouve dans le monde,
Disait mon voyageur, sont comme celui-ci,
Je rentrerai chez moi le cœur gai, Dieu merci !

Tous deux ainsi marchaient, le jeune homme et le sage,
Ne se ressentant point des ennuis du voyage,
L'un aimant déjà l'autre ; égaux par la candeur,
Par l'âge différents, rapprochés par le cœur !
Ainsi le vieil ormeau s'unit au jeune lierre.

Oubliant le soleil, le temps et la poussière,
Ils causèrent tous deux, jusqu'au déclin du jour,
De l'homme aux vains désirs, de Dieu, de son amour...
Cependant la nuit vint : des étoiles sans nombre,
Comme autant de rubis semés dans l'azur sombre,
Perçant l'obscurité, dirigèrent leurs pas
Vers un vaste château qu'ils avaient vu là-bas,
Noyé dans une mer de mouvante verdure,
Élever vers le ciel sa bleuâtre toiture.
Une longue avenue aux arbres de cent ans
Où mille oiseaux dormaient sous les rameaux flottants,
Les conduit jusqu'auprès de la noble demeure.
La porte généreuse est ouverte à toute heure...
Un châtelain, brillant d'or et de majesté,
Là se voue avec faste à l'hospitalité,
Et veut dans son accueil montrer son opulence.
Vingt laquais galonnés, fière et servile engeance,
Se pressent aux côtés de nos deux voyageurs,
Enlevant la poussière, essuyant les sueurs,
De l'ermite surpris nettoyant les sandales.
Ils les guident bientôt, en traversant dix salles,
Vers le seigneur du lieu, qui, de sa noble main,
Offre à nos deux amis non le sel et le pain,
Comme nos bons aïeux dans leurs simples usages,
Mais un de ces repas qui font gémir les sages,
Quoique les pèlerins aiment assez à voir

De ces bons repas-là quand arrive le soir
Et que, tout saint qu'on soit, rarement on s'irrite
De trouver bon accueil, bon dîner et bon gîte.
Quel repas et quels vins ! Notre ermite jamais
N'avait ni souhaité, ni goûté de tels mets...
Je doute, sans vouloir pourtant lui faire injure,
Qu'il regrettât ce soir ses noix et son eau pure !...
Regretta-t-il aussi, plongé dans l'édredon,
Son lit si naturel de mousse et de gazon,
Sur lequel il trouvait un sommeil si facile ?
Non... je dois l'avouer, il dormit fort tranquille,
Même il dormit longtemps, comme un voyageur dort,
Quand il a le cœur pur, sans crainte et sans remord.

Il n'est si doux sommeil qui trop tôt ne finisse.
Un zéphyr matinal sur l'eau du lac se glisse,
Caresse le parterre et des naissantes fleurs
Mêle aux premiers rayons les célestes senteurs,
Éveille les oiseaux sous leurs toits d'aubépines,
Et l'ermite empressé de réciter matines...
A Dieu, qui donnait plus quand on demandait moins,
Rendre grâces, pour lui fut le premier des soins,
Dès que l'aurore vint de sa rose lumière
Sous les rideaux de soie effleurer sa paupière.
Puis il voulut partir, mais un nouveau festin,
Comme au soir, attendait nos amis ce matin :
Les plats les plus exquis, le vin le plus limpide,
Ornaient et parfumaient une table splendide.
Le châtelain parut plus magnifique encor ;
Il se fit apporter sa grande coupe d'or,
De Cellini lui-même incomparable ouvrage,
Pour boire aux pèlerins, à leur heureux voyage,
D'un crû dont le nom seul fait bondir les gourmands.
Après force saluts, force remerciements,
Vint l'instant des adieux... le jeune homme et l'ermite

Partirent, je le crois, charmés de leur visite ;
 Mais en fut-il ainsi de notre châtelain ?
 On peut bien en douter... car, d'une adroite main,
 Le jeune voyageur à la mine pieuse
 Sut loger dans son sac la coupe précieuse...

Si le touriste, errant au milieu des pampas,
 Pour la première fois aperçoit à deux pas,
 Se chauffant au soleil, un serpent à sonnette,
 Il tressaille... mais moins que notre anachorète,
 Lorsque, longtemps après le moment du départ,
 La coupe merveilleuse étonna son regard...

Le voilà qui frissonne et s'agite et murmure :

— « Avec cet aigrefin la route n'est pas sûre,
 » Grand Dieu !... quelle impudence et quelle avidité !
 » Qu'il récompense bien ton hospitalité,
 » O généreux mortel dont la porte est ouverte,
 » Comme à qui te bénit, à qui trame ta perte !
 » Et moi, dois-je rester avec un tel voleur ?... »

Ainsi le bon vieillard se parlait en son cœur :
 Il veut abandonner son compagnon de route,
 Il veut, mais n'ose point... quelque charme sans doute
 Sur ses décisions agissait malgré lui,
 Car, libre, assurément le digne homme aurait fui !
 Il lui fallut rester, tout surpris de lui-même,
 Sans s'indigner trop haut, sans crier anathème !
 Mais vous devinez bien ce qu'il pensait tout bas,
 Quand il marchait, hochant la tête à chaque pas.

Le soleil, qui, d'abord poursuivant sa carrière,
 Remplissait l'air d'amour, de joie et de lumière,
 Vit son front éclipsé par ces nuages lourds
 Qui, s'étendant au loin précédés de bruits sourds,
 D'averses et de grêle infallible présage,
 Invitent les passants à fuir devant l'orage.

Notre couple, effrayé par ce bruit, ce ciel noir,
 Veut chercher un abri dans le prochain manoir.
 Il se montrait de loin sur une âpre colline,
 Dominant la forêt et la lande voisine.
 Haut était l'édifice et solide la tour,
 Dont la vue attristait le pays d'alentour
 Et semblait assombrir par son air morne et rude
 D'un terrain sans épis l'austère solitude.
 La buse et l'épervier, ces deux tyrans des airs,
 Défendaient aux oiseaux d'égayer ces déserts.

Là, vivait presque seul un avare intraitable :
 Si la vertu souvent rend la fortune aimable,
 Certes il méprisait ce moyen précieux ;
 Il était acre et sec, pédant et soucieux,
 S'inquiétant si peu d'autrui, de sa misère,
 Qu'on l'eût vu refuser une aumône à son père...

A peine approchaient-ils des portes du château,
 Que la tempête éclate et le ciel fond en eau.
 Le nuage pesant qu'un rouge éclair sillonne
 Vomit vingt fois la grêle et vingt fois le ciel tonne.
 En vain nos voyageurs ébranlent à grands coups
 La porte aux gonds rouillés, aux solides verroux ;
 Qu'importe ?... Nul ne vient secourir leur détresse,
 Car aux yeux d'Harpagon pitié n'est que faiblesse...
 Pourtant l'orage gronde avec tant de fureur
 Que la crainte trouvant le chemin de ce cœur
 Froid autant qu'égoïste et dur autant qu'avide,
 En adoucit enfin l'austérité rigide.
 Il entr'ouvre sa porte et, d'un air malséant,
 Permet de son logis l'entrée en maugréant,
 Laisse approcher d'un feu languissant, pâle et frêle,
 Nos voyageurs tremblants et meurtris par la grêle.
 Puis, plus large aujourd'hui qu'il n'a jamais été,

Mon ladre, en son excès de générosité,
 Offre à nos affamés un peu de porc bien maigre,
 Un peu de pain bien sec, un peu de vin bien aigre !
 Et, fier d'avoir sur eux prodigué ses bienfaits,
 Les conduit à la porte et dit : — « Allez en paix !
 » Puisse Dieu vous guider... bonsoir et bon voyage ! »
 Aussitôt qu'il a vu cesser un peu l'orage.

L'ermite méditait avec étonnement
 Sur la pauvre richesse et l'âcre dénûment,
 Et les penchants grossiers du misérable avare...
 (Le fait, nouveau pour lui, n'est cependant point rare !)
 Mais voyez tout à coup comme il ouvre les yeux :
 Qu'est-ce donc ? Le jeune homme, à l'instant des adieux,
 Offre la coupe d'or de l'hôte magnifique
 Au sinistre porteur de face judaïque...
 — « Ah ! je comprends !... dit-il, ce jeune-homme est un fou !
 » Voler au généreux ce qu'il donne au grigou,
 » Si ce n'est pas un trait de démence complète,
 » Je n'ai jamais été qu'un sot anachorète !
 » Pour ce méchant dîner la coupe d'or... quel troc !
 » Et quel rôle, mon Dieu, joue ici notre escroc ! »
 D'horreur et de pitié son âme était remplie...
 Il exérait le vol, mais plaignait la folie.

Mais l'orage s'éloigne et gronde à l'horizon :
 Le lumineux azur de la belle saison
 Reparaît... le soleil sort vainqueur d'un nuage
 Et change en gouttes d'or les larmes du feuillage.
 Nos amis cependant marchaient silencieux ;
 Le jeune a trop baissé dans l'estime du vieux,
 Pour qu'ils puissent encor discourir sans contrainte :
 Où l'affection meurt, la politesse est feinte.

Bientôt le jour baissa : l'approche de la nuit
 Vint les forcer encor de chercher un réduit

Où l'on pût d'un long jour réparer la fatigue.
 Le château de l'avare ou celui du prodigue,
 Ce soir-là, ne dut point s'offrir à leur regard,
 Mais ce fut un logis charmant à tout égard,
 Entouré de gazons bordés d'une eau limpide.
 Le pâtre de céans qui leur servait de guide,
 En hâtant auprès d'eux les pas de ses troupeaux,
 Leur faisait de son maître admirer les travaux :
 — « Voyez, leur disait-il, ce que peut un tel sage ;
 » Il répand le bonheur sur tout le voisinage,
 » Son exemple est un but, ses conseils sont des lois ;
 » La haine et la colère expirent à sa voix ;
 » Dans tous les cœurs, respect, estime et sympathie,
 » Naissent de ses bienfaits et de sa modestie ;
 » Moins il se montre fier, plus on sent qu'il est fort.
 » Dieu pour combler nos vœux sourit à tout effort
 » De notre bienfaiteur qui l'écoute et qui l'aime...
 » Digne ermite, entrez donc et jugez par vous-même. »

Le pâtre disait vrai ; car là nos deux amis
 Trouvèrent mieux encor qu'il ne l'avait promis :
 Non le luxe insolent qu'un vain orgueil étale,
 Mais la réception charmante et cordiale,
 Où la grâce s'unit à la simplicité,
 L'aimable prévenance à l'aimable gaieté.
 Là, ne se trouvait point la cuisine savante,
 Presque toujours fatale au gourmet qui la vante,
 Mais ces plats excellents que donnent, chaque jour,
 Le verger, le jardin, l'étang, la basse-cour.

Le dîner fut joyeux, bienfaisant fut le somme...
 Puis l'ermite pria pour cet excellent homme :
 — « Mon Dieu, dit-il, daignez augmenter le bonheur
 » Qui reviendra de droit à ce noble et grand cœur,
 » Comme à ce bel enfant, joie, orgueil de son père !
 TOME XXXVI (VI DE LA 3^e SÉRIE.)

» Hier, il jouait si bien dans les bras de sa mère,
 » Souriant, gazouillant et gai comme un oiseau ! »
 Il priait... Mais, grand Dieu ! soudain vers le berceau
 Sur la pointe des pieds notre voleur s'avance,
 Sa main saisit l'enfant et l'étouffe en silence !...
 Le berceau si riant n'est plus qu'un froid cercueil...
 Quand vous l'entr'ouvrirez, pauvres parents, quel deuil !

Seul l'ermite a tout vu... Que faire ? Il est sans armes,
 Il veut crier... sa voix s'étouffe dans les larmes.
 Plein d'indignation, de honte et de douleur,
 En fuyant la maison que frappe la malheur,
 Il compte du brigand éviter la poursuite,
 Mais en vain... car tel est le trouble qui l'agite,
 Que ses membres raidis ne le soutiennent pas ;
 Il chancelle... son pied trébuche à chaque pas.

Dirai-je quel effroi s'empare de son âme,
 Quand il voit accourir le meurtrier, l'infâme,
 Qui, sans s'inquiéter si le vieillard l'a fui,
 Vient, calme et souriant, marcher auprès de lui?...

Sur un ruisseau gonflé par le dernier orage,
 Des serviteurs actifs préparaient un passage.
 Le maître du château, de l'un à l'autre bord,
 Avait dit de jeter le tronc d'un chêne mort,
 Pour épargner les pas des compagnons de route ;
 Il ignorait le prix de ses bienfaits, sans doute !...
 L'intendant, le premier, veut montrer le chemin,
 Le jeune homme le suit ; il lui donne la main :
 Et l'ermite aussitôt prévoit un nouveau crime,
 Le traître avait choisi sa seconde victime,
 Car, d'un bras vigoureux, au plus fort du torrent,
 Notre intendant poussé tombe dans le courant ;
 Il coule et reparait pour toujours disparaître,
 Rejeté sans pitié par le talon du traître.

Cette fois, c'en est trop, une sainte fureur
 Transporte le vieillard : il pousse un cri d'horreur,
 Et, le bâton levé, fond sur le misérable...
 — « Tiens, lâche meurtrier, dit-il, monstre exécration,
 » Qui m'as pris pour témoin de tes forfaits !... » Soudain
 Le bâton impuissant s'échappe de sa main,
 Et ses yeux sont frappés par un spectacle étrange :
 L'assassin n'est plus là, devant lui... c'est un ange,
 Au regard tendre et pur, au long glaive de feu !...

— « Je suis le messager des volontés de Dieu !
 Ami, votre vertu vous obtient de connaître,
 Dans ce qui vous surprend, ce que veut notre maître.
 Au vaniteux j'ai dû ravir la coupe d'or,
 Pour que son orgueil souffre en perdant ce trésor,
 Qu'il laisse de côté tout ce grand étalage
 Et trouve de ses biens un plus utile usage...
 L'avare obtint ce don de si grande valeur,
 Prix de quelques reliefs offerts à contre-cœur,
 Afin de lui prouver que, malgré ce qu'il pense,
 Toute bonne action reçoit sa récompense,
 Et d'éveiller ainsi sa générosité.
 Quant à l'homme de bien dont l'hospitalité
 Vous semble avoir été pour lui non moins funeste
 Que si dans sa maison j'avais porté la peste,
 Sachez comprendre mieux les suprêmes desseins
 De celui qui voit tout et tient tout dans ses mains.
 Si le fils eût vécu, vous eussiez vu le père
 Trop oublier le ciel pour songer à la terre,
 Et bientôt devenir, de grand, de généreux,
 Serré d'abord, puis froid envers les malheureux,
 Puis sourd et ne cherchant qu'à doubler la richesse
 De ce fils corrompu par excès de tendresse...
 Lui-même l'a déjà reconnu dans son cœur :
 C'est pour le rendre heureux que l'atting le malheur.

Dieu pour calmer son deuil, apaiser sa souffrance,
 Lui montre, écrit au ciel, ce doux mot : ESPÉRANCE !...
 Mais des dons qu'un tel cœur distribuera si bien
 Les malheureux plus tard n'auraient plus touché rien,
 Si ce traître intendant eût conservé la vie.
 Poussé par le démon du vol et de l'envie,
 De son maître il se fit lâchement le flatteur,
 Pour mieux prendre son or en captant sa faveur ;
 Par lui l'honnêteté fut trop souvent blâmée,
 Le mal dissimulé, la vertu diffamée.
 Il eût, par des propos semés adroitement,
 De cet homme parfait faussé le jugement,
 Durci le cœur si tendre, égaré la justice,
 Et par lui la bonté pouvait devenir vice.
 Riche et pauvre à la fois gagnent tout à sa mort...
 Bénissez donc, ami, Dieu juste autant que fort ! »
 Il dit, et disparut dans des flots de lumière.

L'ermite à deux genoux tomba dans la poussière...
 Puis vers sa solitude il retourna joyeux,
 Car il ne doutait plus du Dieu qu'il aimait mieux.

V^{te} HIPPOLYTE DE LORGERIL.

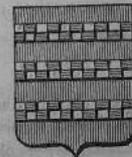
Lorgeril, 23 août 1874.

HENRI-CHARLES DU CAMBOUT

ÉVÊQUE DE METZ

TROISIÈME ET DERNIER DUC DE COISLIN

(1664-1732)



I. — Difficultés pour la succession du duché de Coislin. (1710-1711).

Dans le cours de nos précédentes études sur le père et sur le frère aîné d'Henri-Charles du Cambout, nous avons longuement esquissé les débuts de la carrière ecclésiastique de leur successeur, et nous savons déjà, sans qu'il soit besoin d'insister de nouveau sur ces détails, que, né le 15 septembre 1664 et d'abord destiné à l'ordre de Malte, Henri-Charles prit le petit collet à la mort du second des fils d'Armand de Coislin, fit d'excellentes études sous la direction de son oncle l'évêque d'Orléans, prit le bonnet de docteur en Sorbonne, devint abbé de Saint-Georges de Boscherville au pays

* Voir la livraison de septembre, pp. 198-208.

de Caux, premier aumônier du roi, chevalier de l'ordre, et fut nommé à l'évêché de Metz presque en même temps que son oncle au cardinalat. En terminant notre esquisse de la triste existence de Pierre de Coislin, nous avons dit comment la vieille marquise de Laval, fille du chancelier Séguier, laissa 55 000 livres de rente à son petit-fils ; et comment l'évêque de Metz et la duchesse de Sully, sa sœur, restèrent, en 1710, les seuls représentants de la branche aînée de la famille du Cambout. Ils lui redonnèrent l'éclat et l'estime que leur frère avait failli lui faire perdre.

Le premier soin de l'évêque de Metz fut de revêtir le manteau ducal, qui lui revenait de droit d'après les lettres patentes d'érection du duché de Coislin, mais des difficultés imprévues se présentèrent qui mirent quelque temps en péril ses justes prétentions à cet honneur. Louis XIV lui-même se rangea de l'avis des opposants, et pour comprendre cette disgrâce momentanée qui vint frapper l'évêque de Metz après les faveurs sans nombre que la main royale avait répandues sur sa famille, il nous faut remonter d'environ deux ans en arrière.

Le roi, dit Saint-Simon, après avoir fort aimé le cardinal de Coislin, et eu pour lui jusqu'à sa mort une estime déclarée qui alloit, et très-justement, jusqu'à la vénération, se laissa depuis aller au P. Tellier, qui, pour fourrager à son plaisir le diocèse d'Orléans, de concert en cela avec Saint-Sulpice, persuada au roi que ce cardinal était janséniste, et qu'il avoit mis en place dans son diocèse tous gens qu'il en falloit chasser. C'étoient des hommes du premier mérite en tout genre et connus et goûtés comme tels, et qui étoient fort attachés au cardinal. Ils furent chassés, et quelques-uns exilés. Tout le diocèse cria. Cela aigrit les persécuteurs, qui avoient Fleuriau, évêque d'Orléans, à leur tête. Ils firent ôter la tombe du cardinal, parce qu'on étoit accoutumé d'y aller prier, et on empêcha avec violence ce pieux usage qui avoit commencé dès sa mort et qui n'étoit qu'une suite de la constante réputation de toute sa vie. M. de Metz, qui avoit protégé tant qu'il avoit pu ces ecclésiastiques chassés et exilés, perdit toute patience à l'enlèvement de la tombe de son oncle, surtout après en avoir fortement et inutilement parlé au roi. Il s'échappa en propos qui furent rapportés et envenimés par ceux qu'ils regardoient le plus et qui mirent le roi de parti dans leur querelle et dans leur ressentiment¹.

¹ Saint-Simon, V. 191.

Nous ne discuterons pas ici la convenance de la mesure prise à l'égard des docteurs intronisés par le cardinal dans son diocèse : il est malheureusement trop certain qu'on pouvoit les accuser avec raison de professer les doctrines jansénistes, et les éloges ou la désapprobation du noble duc sont fort suspects en pareille matière, car il ne cache pas, en maint passage de ses mémoires, sa prédilection pour les dissidents. Saint-Simon étoit janséniste et très-porté à exagérer le semblant d'arbitraire des mesures parfois rigoureuses prises par l'autorité ecclésiastique contre les fauteurs de la nouvelle hérésie. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'enlèvement de la tombe du cardinal de Coislin, étoit peu fait pour bien disposer l'esprit de son neveu en faveur de la politique religieuse de la cour ; mais on connaît le caractère absolu de Louis XIV : une pareille opposition, malgré ses apparences de légitimité, suffisoit pour l'aigrir vivement contre son auteur. Or l'évêque de Metz ne sut pas garder de mesure, et, peu de temps après ces événements, il lui arriva de critiquer amèrement une œuvre royale. C'étoit au moment où l'on commençoit à découvrir tout à fait la nouvelle chapelle de Versailles, qui étoit achevée. Le duc de la Rocheguyon, le duc de Villeroy, M. de Castries, Fornaro le Sicilien et l'évêque de Metz allèrent un jour visiter ensemble le nouveau monument :

Aigri des affaires d'Orléans et frappé de la quantité, de la magnificence et de l'éclat de l'or, de la peinture et des sculptures, M. de Metz ne put s'empêcher de dire que le roi feroit bien mieux et une œuvre bien plus agréable à Dieu, de payer ses troupes qui mouraient de faim, que d'entasser tant de choses superbes, aux dépens du sang de ses peuples qui périssoient de misère sous le poids des impôts, et il alloit paraphraser encore cette morale sans M. de Castries, aussi considéré qu'il étoit imprudent, qui le retint et lui fit peur de Fornaro ; mais il en avoit bien assez dit, et dès le soir même le roi le sut mot pour mot... Les lettres que M. de Metz écrivit à ses amis, étant à Metz, ne furent pas plus discrètes. Depuis le fatal secret trouvé par M. de Louvois, pour violer la foi publique et celle des lettres, le roi en vit toujours les extraits et c'étoient de nouveaux sujets de colère, qui le piquoient d'autant plus, que retenu par la nature des voies qui l'informoient, il ne vouloit pas le montrer¹...

¹ Saint-Simon, V. 191, 192.

Les choses étaient en cet état lorsque mourut le duc Pierre de Coislin.

C'étoit, dit Saint-Simon, dans le temps du mariage de M. de Vendôme, pendant que le roi étoit à Marly, où j'étois ce voyage. On y apprit cette mort entre midi et une heure. La dignité passoit de plein droit à M. de Metz, son frère unique, et cela fit la conversation.

Le comte de Rancy qui, sans avoir le sens commun, mais beaucoup de brutalité, d'assiduité et de bassesse, étoit de tout à la cour de Monseigneur,.... point trop mal avec le roi,.... étoit aussi avec un air de bonhomme et sans façon avec tout le monde,.... le plus envieux de tous les hommes, et en dessous le plus sottement glorieux. Il se trouva choqué que M. de Metz devint duc et pair. Il alla chez Monseigneur, à qui il dit que l'évêque de Metz seroit plaisant à voir en épée et en bouquet de plumes; et comme il avoit affaire à un aussi habile homme que lui, il l'infatua par ces sottises-là que M. de Metz, étant prêtre et évêque, ne pouvoit être duc et pair; comme si pour l'être, il falloit porter une épée et un bouquet de plumes, et qu'il n'y eût pas des évêques pairs, séant au Parlement avec un habit qui leur est particulier. De là, il alla à la fin du dîner de M^r et de M^{me} la duchesse de Bourgogne, avec les mêmes propos, qui ne les persuadèrent pas si facilement. M^r le duc de Bourgogne se moqua de lui et de ses fades et malignes plaisanteries, et voulut bien démontrer, ce qui fut court et aisé, que M. de Metz pouvoit et devoit recueillir la dignité de son frère, puisqu'il en héritoit de droit, qu'il étoit fils de celui pour qui l'érection avoit été faite, et qu'il n'étoit mort au monde par aucun crime ni par aucun vœu religieux. Les envieux et les ignorants dont les cours sont pleines, il s'en trouva en nombre qui firent chorus avec le comte de Rancy, sans que pas un pût alléguer quoi que ce fût, que ce ridicule inepte d'épée et de bouquet de plumes qui à peine auroit pu surprendre les petits enfants.

M. de Metz n'étoit point mal avec le comte de Rancy, et il n'y avoit pas eu d'occasions entre eux; mais il avoit aussi sa portion de cadet d'extraordinaire, n'étoit pas bon, n'étoit pas aimé de tout le monde, et sa fortune ecclésiastique avoit révolté contre lui beaucoup de gens de cet état, quoique la plupart hors de portée d'un siège tel que Metz et d'une charge comme la sienne. Toute la journée se passa dans cette dispute dans les compagnies et dans le salon; mais le soir l'étonnement fut général quand on apprit que le roi y faisoit de la difficulté, que Monseigneur l'avoit fort appuyée dans le cabinet après le souper, et que M^r le duc de Bourgogne avoit aussi solidement qu'inutilement plaidé pour M. de Metz. Le lendemain, il eut défense du roi, par Ponchartrain, de prendre ni titre, ni marque, ni rang, ni honneurs de duc jusqu'à ce

que le roi se fût rendu compte de son affaire. M. de Metz eut beau presser du moins que quelqu'un en fût chargé, il n'en put venir à bout; et las d'attendre dans un état aussi triste, il fit ôter ses armes de sa vaisselle, de ses carrosses, et de partout où elles étoient, parce qu'il n'osoit porter le manteau ducal, et qu'il ne vouloit pas s'en abstenir; et de dépit il s'en alla brusquement dans son diocèse. Il n'avoit garde d'obtenir que quelqu'un fût chargé de son affaire pour en rendre compte au roi, encore moins d'être entendu lui-même. Le roi, quoique peu instruit, savoit très-bien qu'il n'y avoit nulle difficulté, et qu'il étoit duc et pair de plein droit à l'instant de la mort de son frère; mais il étoit outré contre M. de Metz, il l'étoit de façon à ne pas le montrer, et il fut ravi de cette sottise du comte de Rancy et du bruit qu'elle fit dans un peuple ignorant et jaloux de tout. Il la saisit, et ne pouvant faire pis à M. de Metz, il le châtia cruellement de la sorte, sous prétexte de ne rien précipiter, et d'un éclaircissement qu'il n'avoit garde de prendre, mais dont il pouvoit faire durer le prétexte tant qu'il lui plairoit, et par conséquent le désespoir de M. de Metz, qui en tomba malade, et à qui réellement et de fait, la tête en pensa tourner et en fut fort près¹.....

Il paraît cependant, malgré l'assertion du chroniqueur, que l'évêque de Metz ne resta pas sans essayer quelque tentative de persuasion près du roi. Gros de Boze l'affirme positivement dans son éloge :

On avoit insinué à Louis XIV, dit-il, qu'il étoit également contre l'esprit de l'Eglise et contre l'esprit du Gouvernement, qu'un ecclésiastique, prêtre, évêque, succédât à la dignité de pair laïque. L'exemple du cardinal de Richelieu et celui du cardinal Mazarin, qui d'ailleurs avoient été faits ducs, et ne l'estoient pas devenus par succession, furent cités comme des exceptions qui devoient d'autant moins tirer à conséquence, qu'on sçavoit en même temps qu'ils avoient été souverainement maîtres des grâces les plus singulières. Enfin, comme la question ne s'estoit pas encore présentée, on cherchoit à la rendre aussi épineuse qu'elle estoit nouvelle. M. de Metz se garda bien de la compromettre par des mémoires, qui n'auroient peut être servi qu'à en attirer d'autres; il porta directement au Roy les lettres d'érection du duché de Coislin en faveur de son père et de ses descendants mâles, nez en légitime mariage, et se contenta de luy représenter que si les ecclésiastiques en devoient être exclus, leur exclusion se trouveroit écrite dans les lettres de Coislin, ou dans celles de quelque autre duché, au lieu qu'il n'en estoit fait mention nulle

¹ Saint-Simon, V. 189-190. — Sauf ce dernier détail, qui nous paraît fort exagéré, le journal de Dangeau est complètement d'accord avec les Mémoires de Saint-Simon.

part; et que plus les cardinaux de Richelieu et Mazarin avoient été maîtres des grâces, moins ils auroient manqué à faire spécialement déroger à une loy, qui, si elle eût existé, pouvoit, dans la suite des temps, faire déclarer vicieux le plus beau titre de leur maison ¹.

Ce raisonnement était fort juste, mais Louis XIV gardait rancune à l'évêque de son opposition récente, et surtout de ses critiques à l'occasion de la chapelle de Versailles.

Aussi se plut-il pendant près d'une année complète, dit encore Saint-Simon, à se venger cruellement de M. de Metz, en suspendant son état sans en vouloir ouïr parler, et à se moquer de lui après. Quand il crut enfin que cela ne se pouvoit soutenir davantage sans une iniquité trop déclarée, il fit dire un matin par Ponchartrain à M. de Metz qu'il n'avoit pas besoin d'éclaircissements sur son affaire; qu'il n'avoit jamais douté qu'il ne fût duc et pair de plein droit par la mort de son frère; qu'il avoit eu des raisons pour en user comme il avoit fait; mais qu'il trouvoit bon maintenant qu'il prit le titre, les marques, le rang et les honneurs de duc et pair; et qu'il lui permettoit aussi de se faire recevoir au Parlement en cette qualité quand il le voudroit. Il étoit lors à Versailles et moi aussi. A l'instant il me manda, parce qu'il me savoit grand gré de la manière dont j'avois pris sa défense. Une heure après, il fut remercié le roi, mais il n'en put tirer quoi que ce fût sur les raisons qu'il avoit eues. Il fut reçu honnêtement, et ce fut tout. Aussitôt, il prit tout ce qu'il auroit dû prendre dès l'instant de la mort de son frère, et se disposa à se faire recevoir au Parlement ².

Henri de Coislin n'avoit cependant pas épuisé tous les déboires au sujet de la vérification de sa haute dignité, et les interminables péripéties de cette délicate affaire nous présentent un des traits les plus caractéristiques des mœurs toutes superficielles de la cour à la cour. Les difficultés d'étiquette ou de préséance y causaient souvent plus d'émoi que des incidents diplomatiques ou des changements de ministres: aussi préférons-nous laisser la parole en ces circonstances au noble chroniqueur, si expert en pareil sujet: tout commentaire, à son récit, à ses explications ou à ses réflexions particulières, serait superflu. Ce fut seulement le 11 mars 1711, c'est-à-dire

¹ *Mém. de l'Académie des Belles-Lettres*, IX, 249, 250.

² *Saint-Simon*, V, 192.*

environ après un an d'attente, que l'évêque de Metz put venir prendre place au Parlement:

Mais il y trouva, dit encore Saint-Simon, un hoquet auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre. Son habit fut contesté par les magistrats, et même par des ducs, dont beaucoup ne savent rien et ne veulent rien apprendre, qui prétendirent qu'il ne pouvoit paroître qu'en rochet et camail, parce qu'il estoit pair par soi et non par son siège. Cette difficulté étoit d'autant plus absurde que pair ecclésiastique n'est qu'un nom et n'est pas une chose, puisque, quant à la dignité, il n'y a différence quelconque entre les ecclésiastiques et les laïques, et que l'habit des uns et des autres, par conséquent, ne peut être que le même pour tous, suivant la profession ecclésiastique ou laïque. Ainsi, après quelques disputes et quelques jours de délai, la raison à la fin l'emporta, et M. de Metz fut reçu en habit de pair ecclésiastique, et il n'en a point porté d'autre.

Il signa aussi d'abord — le duc de Coislin, évêque de Metz. — Bientôt après, il supprima — évêque de Metz, — et ne signa plus que — le duc de Coislin. — Les évêques s'en scandalisèrent, il s'en moqua; mais le bruit qu'ils en firent l'engagea à ajouter — évêque de Metz, — quand il écrivoit à des évêques. Ce qu'il ne faisoit en aucune lettre, et souvent même il le supprima en leur écrivant et les y accoutuma. Je ne sais pourquoi il ne se lit pas appeler — le duc de Coislin. — Les évêques d'Espagne n'y manquent pas quand il arrive qu'il deviennent grands par héritage, et il n'y en a point par siège..... Je pense que, se sentant mal avec le roi, il n'osa le hasarder ni, étant le premier exemple d'un évêque devenu duc par succession, la nouveauté d'en porter le nom ¹.....

Nous continuerons donc à l'appeler, comme ses contemporains, l'évêque de Metz, ou M. de Metz.

II. — Réception académique (1710.)

Six mois avant son entrée au Parlement comme duc et pair, une consolation fort précieuse étoit survenue à l'évêque de Metz au milieu de sa disgrâce: dans la réunion du 10 septembre 1710, l'Académie française, par un vote unanime, l'élut pour succéder à son frère, et le 25 du même mois, il vint en séance prononcer son discours de réception. Cette harangue, très-purement écrite et bien supérieure à celle de son frère, prouve que l'évêque de Metz savoit, en véritable lettré, arrondir, polir, harmoniser ses périodes, et qu'il

¹ *Saint-Simon*, V, 192.

n'était pas indigne de l'honneur de figurer dans un corps exclusivement littéraire. Elle est trop longue pour que nous la citions en entier ; mais on nous saura gré d'en reproduire les principaux passages. Malgré son mérite réel, Henri de Coislin ne s'était pas fait illusion sur son élection académique ; il savait qu'on avait surtout recherché en lui l'héritier des deux illustres protecteurs de la compagnie ; il le rappela en termes délicats dans son exorde :

Messieurs,

En m'accordant cette place à laquelle je n'aurois osé prétendre de moi-même, ne craignez-vous point qu'on puisse vous accuser d'avoir trop écouté les grands noms qui vous parlent en ma faveur ? Ne vous reprochera-t-on pas que vous avez voulu me faire un mérite de celui de mes ancêtres, et que vous avez considéré comme un devoir à leur égard, ce qui n'étoit qu'un excès d'indulgence pour moi ?

Oui, Messieurs, il est vrai ; vous m'avez appelé par des suffrages prévenants, vous m'avez choisi, vous avez été au-delà de mes espérances. Par une justice nouvelle dans l'empire des lettres, vous récompensez en moi des mérites qui n'existent plus, vous aimez à rendre un durable tribut de gloire à ceux qui ont contribué à l'établissement de cet illustre corps, vous honorez leurs vertus dans leurs descendants.

Mais en justifiant ainsi votre choix, je ne prétends pas en diminuer le prix dans mon cœur ; ce qui vous a paru une espèce de justice me devient une grâce plus sensible et plus touchante. Je reçois avec plus de reconnaissance ces biens qui me sont conservés, que s'ils étoient ma propre acquisition. Quel regret d'être privé d'une possession si chère ! Quel plaisir de s'y voir établi !

Grâces à vos bontés, j'occupe une place dans cette assemblée où réside l'esprit d'Armand, mon grand-oncle, de ce cardinal qui, sous le plus juste des rois, médita votre institution, régla vos statuts, dirigea vos exercices, fonda ce travail où l'éloquence et la poésie doivent couronner à jamais les sages, les savants et les héros ; projet digne d'un tel ministre ; moins pour sa propre gloire que pour celle de son roi et de sa patrie ; moins pour le règne sous lequel il a vécu que pour tous les règnes à venir.

Vous me pardonnerez une complaisance, peut-être trop flatteuse, à la vue de ces objets qui m'environnent, bien qu'à la rigueur je trouve de quoi m'humilier par le peu de ressemblance que j'ai avec eux ; je dois cependant me glorifier d'une filiation qui m'attire vos faveurs et qui les autorise envers le public ¹.

¹ Harangues de l'Académie, édition de 1714, t. III.

Puis, après un long éloge du chancelier son bisaïeul, et du premier duc de Coislin, son père, l'évêque de Metz arrive au point obligé, à l'éloge du Roi. Il est assez curieux de voir comment il s'exécute au moment même de sa disgrâce :

... Mais voici le moment où je dois rendre un éternel hommage à l'auguste Protecteur qui préside dans ce lieu sacré. Comblé de ses bienfaits, attaché sans cesse auprès d'un si grand Maître, j'ai toujours offert à mon esprit les plus parfaites idées de gloire, de grandeur, de religion, de bonté, de sagesse et de piété ; mais où mon zèle prendra-t-il des traits et des couleurs qui puissent les représenter ?

O vous, Richelieu ! ô vous, Séguier ! dont je vois les images auprès de ce grand Roi ; vous qui avez ouvert cette carrière immortelle où ces vertus doivent être à jamais célébrées, quand votre présence anime ici mon courage, que ne m'inspirez-vous aussi votre génie ? Serai-je réduit à de simples vœux, et peut-on en faire pour lui qui ne soient en même temps pour tous ses sujets. Oui, joignons nos vœux, joignons nos souhaits à ceux des peuples, demandons pour lui qu'il puisse jouir en paix du fruit de ses héroïques travaux, et pour nous, Messieurs, que nous puissions les admirer et les décrire avec plus de tranquillité.

Dans ces jours calmes et sereins qu'on doit attendre de la justice du Ciel, j'espère m'instruire par votre exemple et par vos leçons à célébrer des louanges dont je ne puis aujourd'hui m'acquitter. Si la loi de mes devoirs me fait souvent éloigner de vous, d'autres devoirs m'en rapprocheront, en m'appelant auprès du Roi. Je ne perdrai aucune occasion de resserrer ces premiers liens d'amitié et de reconnaissance ; et si vous aimez toujours en moi les auteurs de votre institution, je veux toujours honorer en vous ceux qui m'ont conservé un bien préférable à tous les autres, et qui n'est point sujet à la révolution des temps.

Comme on a pu le remarquer, le style de cette harangue est d'une ampleur, d'une harmonie et d'une pureté qui font le plus grand honneur à la manière oratoire de l'évêque de Metz. Des trois ducs académiciens, c'est lui qui réunissait au point de vue positif le plus de titres littéraires : tous les trois étoient des gens d'esprit, mais il y avait de plus en l'évêque de Metz l'étoffe d'un orateur. L'abbé de Choisy, qui lui répondit comme directeur, appuya avec intention sur cette qualité remarquable ; et s'il célébra de toutes les forces de son enthousiasme les illustres ancêtres du récipiendaire, il n'oublia point ce côté brillant de son mérite personnel :

Monsieur, lui dit-il, lorsque l'Académie françoise vous a donné la place que vous venez occuper aujourd'hui, elle n'a pas cru vous faire un présent, c'est une dette qu'elle a payée à ces grands hommes que nous regardons comme nos Fondateurs, dont les images toujours présentes à nos yeux raniment sans cesse notre reconnaissance, Richelieu, Séguier, noms capables seuls d'éterniser dans la mémoire des hommes une Maison qui ne le seroit pas d'ailleurs par la gloire des armes et par les dignités de l'Eglise; ces grands personnages à jamais illustres dans l'empire des Lettres vous ont transmis avec leur sang le titre d'académicien, comme un lien de famille qu'on n'oseroit refuser à une postérité digne d'eux.

Mais, Monsieur, quand, pour entrer parmi nous, vous n'auriez pas eu le titre de succession, celui d'élection vous auroit également ouvert toutes nos portes. C'est le mérite, c'est l'éloquence qui donne les places de l'Académie; et ce que nous venons d'entendre, composé avec tant de justice, prononcé avec tant de grâce, justifie assez notre choix. Vos qualités personnelles ont enlevé tous nos suffrages. Le Roi, en vous comblant de ses dons, nous a prescrit notre devoir et nous a presque forcés en vous accordant son estime, à vous prodiguer la nôtre. Il vous a prévenu dès votre enfance par ses bienfaits, il vous a donné près de sa personne sacrée un emploi qui ne respire que la charité et la religion; il vous a fait porter cette marque d'honneur qui donne un nouveau relief à la plus haute noblesse; il vous a mis dans une des plus grandes places de l'ordre hiérarchique, et nous osons souhaiter de revoir bientôt en vous ces grandes dignités si familières dans votre maison, où plus d'une fois la même personne a possédé en même temps tous les honneurs de l'Etat; mais vous savez tout allier, et le plaisir de voir, de servir le plus grand prince du monde, ne vous fera jamais oublier les besoins de votre diocèse; obligation de la résidence épiscopale qui nous fera excuser vos absences aux dépens de nos intérêts.

Ne craignez pas que je m'étende davantage sur une matière si abondante. Apprendrai-je au public, qui en est assez instruit, l'usage que vous savez faire des richesses et les nouveaux effets de votre libéralité? Vertu qui dans le temps présent a bien de la peine à se soutenir et à ne pas passer pour un vice.

Mais quand à vanter ces grandes qualités, vous auriez ajouté tous les titres qu'ont mérités vos ancêtres, j'ose avancer, et je suis en place pour le dire, que le titre d'académicien semble donner un nouveau lustre à tous les autres, et que le désir que vous avez montré d'être notre confrère vous honore en nous honorant. Ce désir est dans votre sang, celui que nous regrettons l'avoit toujours eu au fond de son cœur. Il ne falloit pas moins que vous pour remplacer un autre vous-même.

III. — Munificence éclairée de l'évêque de Metz.

L'abbé de Choisy, dans la réponse précédente, insiste particulièrement sur les libéralités et le cœur généreux de l'évêque de Metz. Cet éloge n'est pas exagéré. Dernier héritier d'une fortune immense que lui léguait l'avarice de sa grand'mère, Coislin la partagea tout entière entre les pauvres, les gens de lettres et les besoins de toute nature de son diocèse, sans oublier l'embellissement de la ville de Metz et de ses environs. Tous ses biographes et ses panégyriques n'ont pu retenir leur admiration devant sa généreuse munificence.

Le public, dit Gros de Boze, a été ébloui de l'usage qu'il a fait des biens de la fortune, et il nous sera permis de passer légèrement sur ce dernier article, qui déjà porté au-delà de toutes les bornes de la vraisemblance, nous ne disons pas dans les oraisons funèbres et les discours académiques dont il a été l'objet, mais jusque dans les conversations familières, doit cependant toujours rester au-dessous de l'exacte vérité, par l'extrême attention qu'avoit M. l'évêque de Metz à cacher toutes les espèces de libéralités qui ne se dévoient pas nécessairement elle-mêmes, tels que les séminaires qu'il a bâtis et dotés, les hôpitaux qu'il a fondés ou enrichis, les temples et les monastères qu'il a édifiés ou rétablis; telles sont encore ces casernes superbes qui, entreprises pour la tranquillité des citoyens et la commodité des soldats, ne semblent élevées que pour l'ornement de la ville; et ce qu'on sera peut-être surpris de nous voir mettre au rang de ses pieuses et éclatantes libéralités, le château même et les jardins de Frescati, dont il ne conçut le dessein qu'à la vue des misères où l'affreuse disette de l'année 1709 avait plongé une multitude innombrable d'ouvriers. Ce qui, dans son principe, estoit une œuvre de charité, devenoit aisément entre ses mains une œuvre de magnificence; et la destination qu'il en faisoit dès lors aux évêques de Metz, ses successeurs, luy paraissoit seule exiger un air de grandeur qui répondoit à la dignité d'un siège aussi respectable¹....

Le ton du panégyrique pourrait faire craindre que l'académicien de Boze n'ait dans ces détails sacrifié la vérité au ton emphatique

¹ V. *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, IX, 252, 253. Le magnifique château de Frescati devint, en effet, par son testament, la propriété des évêques de Metz. Hélas! c'est là que le prince de Prusse a établi sa résidence pendant le dernier siège!

d'un pompeux éloge ; mais il n'en est rien, et M. Weiss, précisant les faits dans la courte notice qu'il a consacrée à l'évêque de Metz, pour la *Biographie universelle*, dit que ce prélat, doué de la même charité que son oncle, établit à Metz une maison de refuge pour les personnes du sexe tombées dans quelque désordre ; ajouta aux bâtiments l'hôpital de Bon-Secours, fondé pour les femmes indigentes, et ceux de la doctrine chrétienne, où les enfants recevaient l'instruction nécessaire ; institua un séminaire pour des ecclésiastiques, tant Français qu'Allemands, et fit construire un corps de caserne pour soulager les bourgeois du logement à demeure des militaires, qui n'est pas sans danger pour les mœurs.

Nous ajouterons, d'après le supplément de Moréri, que, non content de bâtir un séminaire, le libéral évêque y fonda un nombre considérable de bourses gratuites ; et qu'après avoir fait élever, en 1709, de magnifiques casernes qui lui coûtèrent 50 000 écus, il y en construisit d'autres, en 1728, qui lui coûtèrent la même somme..... Ces monuments portent encore aujourd'hui le nom de *Quartier Coislin*.

Une si noble manière de dépenser les trésors d'une immense fortune, inspira les poètes de l'époque, et nous trouvons dans le *Mercur* d'octobre 1732, une ode entière consacrée à la mémoire de ces libéralités. Retouchée, après sa publication, cette ode, que nous ne donnons point comme un modèle d'inspiration lyrique, mais comme un témoignage de la reconnaissance du peuple messin, fut imprimée à part avec le plus grand luxe, et nous lisons les strophes suivantes dans un des rares exemplaires qui en aient été conservés :

.....
Coislin, l'ornement de cet âge,
Ce fut pour nous un grand bonheur
Quand des monarques le plus sage
Te choisit pour notre Pasteur ;
N'est-ce pas par ta vigilance
Que le flambeau de la science
Eclaire aujourd'hui le clergé ?
Ne sçait-on pas qu'à tes écoles,

Nourri des divines paroles,
Dans peu de temps il fut changé ?

Tendre père pour tes ouailles,
O quel flus et reflux de soins
Sans cesse agite tes entrailles,
Pour mettre ordre à tous nos besoins !
Déjà de la fille volage
Le scandaleux libertinage
Est expié dans un saint lieu.

.....
Bientôt en faveur du malade
Denué de soulagement
Ta charité se persuade
De faire un vaste logement.
Là, par ta sage prévoyance,
Il reçoit avec abondance
Les secours les plus précieux.

.....
Des biens ton cœur ne sçait l'usage
Que par le généreux partage
Qu'il en accorde aux malheureux ;
Combien languiroient dans les chaînes,
Qui sont délivrés de leurs peines
Par tes dons répandus ¹ sur eux.

Icy je vois un séminaire,
Fondé pour le clerc indigent ;
Là, des temples tombés par terre,
Relevés par ton zèle ardent.
Tel que, dans sa vaste carrière
Le soleil porte sa lumière
Aux différentes nations ;
Telles tes bontés secourables
S'étendent sur les misérables
De toutes les conditions.

Des doux effets de ta largesse
Quels sont ces nouveaux monuments !
Qui n'est transporté d'allégresse
A l'aspect de ces bâtiments ² !

¹ A la naissance de Monseigneur le Dauphin, il a payé les dettes d'un grand nombre de prisonniers, qui ont été mis en liberté. (Note du poète.)

² Il a fait construire deux grands corps de casernes qui forment, avec leurs pavillons, une place magnifique. (Note du poète.)

C'est peu d'embellir notre ville;
Le soldat y trouve un asile
Qu'on a vainement combattu ¹.
Arraché de notre demeure,
Du sexe fragile à toute heure
Il n'assiège plus la vertu.

Mais de quelle affreuse misère,
L'humble artisan est délivré !
Il est maître de son salaire,
Du soldat jadis dévoré ²;
Tranquille, à couvert des insultes,
De cet hôte, ami des tumultes,
Plus cruels pour lui que la mort,
Il bénit l'ange tutélaire
Dont l'assistance salutaire
A mis fin à son triste sort ³.

L'évêque de Metz ne bornait pas ses libéralités à son diocèse : les paroisses relevant du duché de Coislin, situé, on se le rappelle, dans l'arrondissement actuel de Saint-Nazaire, entre Savenay et Pontchâteau, en avaient leur large part; et M. Léon Maitre, le savant archiviste de la Loire-Inférieure, nous apprenait récemment, dans son étude sur la situation scolaire du pays nantais avant 1789, qu'il légua 400 livres de rente aux écoles de Campbon. Il protégeait les arts et faisait bâtir aussi dans nos contrées : c'est à lui qu'on doit le magnifique escalier du château de Carheil, où nous ne sachions pas qu'il soit jamais venu pendant son épiscopat; on dit même, et cela s'est transmis par tradition chez les propriétaires successifs du château, qu'ayant obtenu l'agrément royal pour choisir les bois de la charpente dans la forêt du Gâvre, voisin de Coislin, il apprit un jour que le roi s'était plaint de ce qu'on eût un peu abusé de sa permission : pour couper court à tout propos malveillant, il aurait fait bâtir à ses frais les quartiers de cavalerie de Metz; et l'on ra-

¹ Il y a eu beaucoup d'opposition à l'établissement des casernes. (Note du poète).

² Avant qu'il y eût des casernes, on fournissoit aux soldats le logement, le lit, le bois, la chandelle et toutes les ustensiles de ménage. (Id.)

³ Ode à Monseigneur de Coislin, évêque de Metz, duc et pair de France. — A Metz, chez Jean Antoine, imprimeur et marchand libraire, au coin de la place d'Armes, in-4°, 1733.

conte aux touristes qui visitent Carheil que les casernes de Metz furent offertes au roi par le dernier duc de Coislin en échange de la charpente du château.

Mais ce qui nous touche le plus dans l'étude biographique d'un académicien, c'est l'immense service que l'évêque de Metz rendit aux lettres en faisant publier, avec d'excellents commentaires, le catalogue des inappréciables manuscrits entassés dans la bibliothèque du chancelier Séguier.

Nous avons raconté dans l'*Histoire du chancelier* avec quels soins, quelle persévérance et quelle sollicitude, Pierre Séguier avait réussi, pendant le cours de ses quarante années de ministère, à former la plus riche et la plus nombreuse bibliothèque particulière qui eût existé jusque là. Après sa mort, elle fut d'abord conservée avec une sorte de respect, qui, en la rendant presque inaccessible, l'avait presque fait oublier. Le premier duc de Coislin en avait cependant fait publier un premier catalogue latin vers 1690. L'évêque de Metz, quand il eut hérité de tous ces trésors de science, de littérature et d'érudition, songea de suite à les mettre en ordre et à les rendre utiles au public.

Les manuscrits de toutes langues et de toutes sciences, tirés pour la plupart du fond de l'Orient, étoient, dit Gros de Boze, au nombre de quatre mille, et avant que de les pouvoir communiquer aux personnes qui seroient à portée de s'en servir, il falloit au moins en avoir un bon catalogue. Ce fut par là qu'il commença; mais, persuadé que les manuscrits grecs qui faisoient la collection la plus précieuse et la plus intéressante de ce grand recueil demandoient d'autres soins, et déterminé à ne rien épargner, soit pour le travail, soit pour les frais de l'impression, il engagea un savant de premier ordre (Dom Bernard de Montfaucon), déjà connu par diverses éditions des Pères, plus célèbre encore par un ouvrage immense sur l'origine et les progrès de la littérature grecque, à publier la notice de ces manuscrits et à y marquer, suivant les règles de la paléographie, l'âge de chacun, à les confirmer par des échantillons gravés du caractère singulier dans lequel ils étoient quelquefois écrits, à en faire imprimer les pièces ou les fragments qui pourroient former des différences plus ou moins essentielles et à pousser l'exactitude au point d'avertir des moindres lacunes, afin que ceux qui se proposeroient de donner une nouvelle édition de quelque ancien auteur grec fussent aussi sûrement guidés par cette notice qu'ils auroient pu l'être par les manuscrits originaux qu'elle représentoit. Le fécond et laborieux académicien, sur qui il s'étoit reposé de

l'exécution de ce projet, le remplit avec un empressement qui donna bientôt en ce genre à la bibliothèque de Coislin ou de Séguier, car elle porte et mérite également les deux noms, le même avantage que la seule bibliothèque impériale avoit reçu des commentaires de Lambécus¹.

Le Père de Montfaucon publia son commentaire en 1715, sous ce titre :

Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana; sive manuscriptorum omnium græcorum quæ in ea continentur accurata descriptio, ubi operum singulorum notitia datur, atque cujusque manuscripti indicatur, vetustiorum specimina exhibentur, aliæque multa annotantur quæ ad paleographiam græcam pertinent. Accedunt anecdota bene multa ex eadem bibliothecâ desumpta, cum interpretatione latinâ, studio et opera D. Bernardi de Montfaucon, presbyteri et monachi benedictini à congregatione S. Mauri (Parisiis, apud Lud. Guerin et Car. Robustel. 1715. In-^o).

Ce volume est très-recherché. Quarante-deux opuscules grecs, jusqu'alors inédits, y sont insérés avec une traduction latine.

Indépendamment de cette grande collection de manuscrits qu'il avoit toujours laissée à Paris, comme au centre de la littérature, Henry de Coislin avoit encore à Metz, ajoute de Boze, une bibliothèque de dix à douze mille volumes, une autre dans son château de Frescati, et elles n'y restoient pas oisives.

Ils les exerçoit par lui-même, autant et plus qu'aucun de ceux à qui il y donnoit une libre entrée, et si ce n'étoit pas toujours par ce que nous appelons des ouvrages, des travaux particuliers, c'étoit au moins par ses lectures suivies et réglées qui sont les véritables compositions des personnes d'un certain estat. On sçait encore qu'il avoit mis dans chacun de ses séminaires un fonds de livres convenables; que d'ailleurs il en envoyoit tous les ans à divers curez de campagne, et qu'enfin, il en avoit dans sa principale bibliothèque un bon nombre de doubles ou de triples, pour estre plus facilement prêtés aux ecclésiastiques du diocèse, ou aux sçavants de la province, qui pouvoient en avoir besoin².

Ce sont bien là les traits d'un véritable Mécène.

RENÉ KERVILER.

¹ Mém. de l'Académie des Belles-Lettres, IX, 250, 251. — ² Ibid. 252.

(La fin à la prochaine livraison.)

UN PORTRAIT DE MOLIÈRE

EN BRETAGNE *

LE DOCTEUR GRAZIAN BALOURD.

Son costume, son type; — sa dégénérescence au XVIII^e siècle; — sa patrie; — ses divers baptêmes. — Scène plaisante avec Arlequin. — La comédie d'*Il Candelaio de Giordano Bruno*. — *Gratiano Forbisono* dans *la Caccia*, et dans *Il Ritratto*. — La famille du Docteur. — Balordo frappé par Turi; — le même, de 1680 à 1697, dans *Arlequin empereur dans la lune*, dans *le Banqueroutier*, etc. — Echantillon de sa science. — Epigramme de Millevoye. — Le docteur dans les emblèmes de Georgette de Montenay. — Adieux au lecteur.

Nous terminons par *le Docteur Grazian Balourd*; il se présente à nous, sur le tableau de M. de la Pilorgerie, tout habillé de noir, avec une fraise blanche, portant un faux nez et un vrai poignard. Le second me semble bien méchant pour un docteur, on peut y voir trop aisément une allusion; le premier est quelquefois utile, il remplace plus d'une fois le poignard dans la comédie humaine.

C'est un fort beau type que celui du Docteur, un des mieux trouvés de la Comédie italienne, où il figure tant dans la Comédie soutenue, c'est-à-dire régulière, écrite, *la commedia sostenuta*, que dans la comédie improvisée, *la commedia dell'Arte*. C'est un type vrai, gai, plaisant, flexible, d'une honnêteté relative pour un pareil théâtre; et ce sont toutes ces qualités qui, lui ayant donné naissance de bonne heure, l'ont perpétué jusqu'à nos jours. — Qui n'a entendu ce chef-d'œuvre de Donizetti, *Don Pasquale*? qui ne connaît le docteur Malatesta? — Le docteur Malatesta n'est plus, il est vrai,

* Voir la livraison d'août, pp. 125-139.

ce que fut le docteur de la Comédie italienne des XVI^e et XVII^e siècles, c'est-à-dire un savant ridicule, un pédant, assaisonnant à tort et à travers tous ses discours de citations latines et de maximes aristotéliennes; il ne dit plus *perhercle!* il ne s'exprime plus dans le dialogue de Bologne. — Ce n'est plus comme les docteurs du théâtre français au dernier siècle, qu'un très-bénévole docteur, un homme doux et rangé, un père noble, qui sagement oublie de se servir de son latin dans la conversation courante; mais enfin le nom est demeuré, ainsi que l'ombre du type, et c'est déjà quelque chose.

M. Magnin, dans ses *Origines du Théâtre*, croit retrouver dans le vieux *Pappus*, de la Campanie, compagnon de Maccus-Polichinelle, aussi bien le type du Docteur que celui de Pantalou. C'est là, quoique bien ancienne, une généalogie qui n'a rien que de très-probable, mais les degrés intermédiaires paraissent, en tous cas, avoir bien disparu jusqu'au *Docteur Bolonais*, le grand, le vrai, l'illustre Docteur de la Comédie italienne. — Quelle cité plus que cette savante Bologne était plus digne de la remettre en lumière? Florence, peut-être, ou Padoue, et quelques autres villes encore auraient pu lutter pour cet honneur. On ne saurait se faire une idée de l'ardeur de science qui animait presque toutes les villes d'Italie au XV^e siècle; c'est l'époque où l'on voyait des savants, faute d'argent, comme Philoté, jouer leur barbe et la perdre dans des paris sur la valeur d'une syllabe grecque. — Avons-nous des docteurs de cette taille, de ce sérieux aujourd'hui?

Ce nom, le Docteur, *il Dottore*, est si caractéristique que souvent, surtout au dernier siècle, où le type s'amoindrit, le personnage remplissant ce rôle n'en portait pas d'autre. Mais souvent aussi, on l'individualisait davantage en ajoutant à ce titre de docteur un nom et un surnom particuliers. — Il semblerait peut-être qu'avec cette latitude, ce nom et surnom particuliers eussent pu beaucoup varier, mais ce serait mal se rendre compte du caractère de la Comédie italienne, chez qui l'intrigue, bien supérieure à l'esprit du détail et du dialogue, se diversifie à l'infini, tout en tournant toujours un peu dans le même cercle d'enlèvements, de déguisements, de quipro-

quos et de reconnaissances, mais qui tient à très-peu varier ses types, même dans leurs noms, et à en jouer comme un teneur de marionnettes joue de ses bonshommes de bois. Si donc nous y ajoutons *il dottore Siciliano*, que nous trouvons dans une pièce jouée vers 1600, par Francesco Andreini, acteur célèbre de la troupe des *Gelosi*, dont nous avons déjà parlé, nous ne rencontrons que deux noms et surnoms portés par le Docteur : ceux de *Gratiano Forbisono* et de *Gratiano Baloardo*. La première appellation est en usage à peu près constamment depuis le dernier quart du XVI^e siècle, où le rôle était tenu par Lucco Burchiella, qui le joua à la salle du Petit-Bourbon, en face Saint-Germain-l'Auxerrois, et à Blois, pendant les États, jusqu'à la moitié du XVII^e siècle, où le nom de *Gratiano*, Gratien, se maintient, comme c'était juste pour un si aimable personnage, mais où le surnom de Forbisono qui le complétait fait place à celui de *Baloardo*, Balourd, infirmité que le ciel ne condamne pas et qui n'est pas inalliable avec la grâce toute bonne du savant Docteur.

Un mot sur les deux surnoms peut être à propos. Les dictionnaires italiens nous donnent *Forbiccia* (du latin *Forfex*), ciseaux, *forbicioni*, de gros riseaux, et ils nous donnent aussi *forbici*, opiniâtre, entêté. — *Il dottore Forbisono* signifiait-il le docteur entêté, ou le docteur aux grands ciseaux, comme nous dirions, par exemple, le docteur au bistouri ou à la lancette, nous ne savons; un Italien de race le jugerait mieux que nous; chacune de ces désignations peut s'appliquer à un docteur. — Quant au surnom de *Baloardo*, dont le sens est moins discutable, nous surprendrons certainement plus d'un de nos lecteurs en lui apprenant que le mot de balourd est d'origine relativement très-récente dans notre langue. C'est ainsi que Richelet, dans son dictionnaire, édition de Genève, 1693, qui est une des premières, ne contient ni le mot de balourd, ni celui de balourdise. — Furetière, dans la première édition du sien, publiée en 1690, nous donne ceci seulement : « Balourde, adj. et subst. M. et F., qui est stupide et grossier; ce mot vient de l'italien *Balordo*, qui signifie la même chose. » — Ainsi, balourdise n'était même pas encore employé, et balourd était encore peu reçu, bien qu'on eût

déjà employé ce vocable sur le tableau de Molière et des Farceurs. — Il est même assez apparent que c'est du Docteur que le riche et si utile adjectif passa dans la langue française.

Et puisque nous grammatisons un instant, ajoutons même que cette traduction dans notre langue fut si tardive, et le sens véritable du mot si souvent ignoré de nos compatriotes, assez rétifs, on le sait, aux langues étrangères, qu'on traduisit plusieurs fois ce nom par *Baloard* et *Balouard*, et il existe même dans le curieux recueil de l'*Arlequiniana*, publié en 1694, et plusieurs fois réimprimé depuis, une scène très-amusante entre le Docteur et Arlequin, où ce dernier joue sur la terminaison de ce nom. — Quelques lignes seulement de cette scène :

ARLEQUIN au Docteur.

... Monsieur, sachez que je cherche un certain bro... deur... do... reur... trai... teur, traiteur en lard, justement. Ne connaissez-vous point, Monsieur, un traiteur en lard ?

LE DOCTEUR.

Non : j'en connais plusieurs, des traiteurs, mais ce ne sont pas des traiteurs en lard.

ARLEQUIN.

C'est un homme qui a étudié, un homme très-savant, qui sait lire et écrire.

LE DOCTEUR.

Un traiteur savant ! n'est-ce pas plutôt un docteur que vous demandez ?

ARLEQUIN.

Vous l'avez dit. C'est un docteur en lard que je cherche : n'en connaissez-vous point quelqu'un, Monsieur ?

LE DOCTEUR.

Je connais tous les docteurs de la ville : mais je n'en connais point de ce nom-là.

ARLEQUIN.

Il faut pourtant qu'il y en ait un.

LE DOCTEUR.

Docteur en lard ? vous voulez peut-être dire docteur Balouard ?

ARLEQUIN.

Vous y êtes, docteur Balouard : oui, ma foi, c'est tout droit celui que je demande. Je savais bien qu'il y avait du lard.

LE DOCTEUR.

Balouard, du lard. Et que lui voulez-vous, Monsieur ? C'est moi.

ARLEQUIN.

C'est vous, Monsieur le docteur Balouard ?

LE DOCTEUR.

Oui, Monsieur, pour vous rendre service.

Le nom, la patrie, le caractère du Docteur donnés, esquissons quelques traits de sa biographie, et montrons-le dans quelques-uns de ses rôles principaux. — A l'origine, ce noble personnage ne s'appelle point précisément le Docteur; l'Arioste et Giordano Bruno ne veulent point profaner ce nom; pour eux ce n'est que le Pédant. Arioste, dans l'une de ses cinq comédies *les Supposés*, nomme ce pédant *Claudio*, c'est vers le commencement du XVI^e siècle, et l'on pourrait déjà y étudier ce type dans les traductions qui en furent faites, en 1545, par Jacques Bourgeois, ou 1552 par J.-P. de Mesmes; mais ces volumes sont très-rares et nous ne les avons pas eus à notre disposition. — Giordano Bruno, ce libre penseur, né à Nole, en Campanie, qui périt brûlé à Rome, en 1600, nomme lui son pédant *Mamfurio*, dans sa pièce d'*il Candelaio*, *le Fabricant de Chandelles*, et dans cette pièce, dont nous avons déjà parlé au sujet de Polichinelle, il écrase ce pauvre Mamfurio avec une sorte de rage et de passion. — On sent que dans la pièce de Giordano, qui va devenir spinosiste et hégélien, spinosiste avant Spinoza, hégélien avant Hégel, cette chape de plomb de la maxime aristotélicienne a trop longtemps pesé, et qu'il veut s'en venger sur les instituteurs pédantesques auxquels il ne croit plus. C'est lui auquel Giordano fait recevoir les coups d'étrivières, que Molière transportera plus tard à Polichinelle, ainsi que nous l'avons dit. — Il a beau en appeler aux astres et à Jupiter... per Jovem, par altitonantem, *vos sidera testor !*... il faut qu'il soit fouetté.

Mais quand le pédant passe docteur, quand *Mamfurio* devient *Forbisonne*, je ne sais quel respect attaché à ce titre retient les auteurs, et, si le docteur est fouetté, ce n'est que des verges de la satire, et d'un rire quelque peu railleur, mais non méchant; — ce bon Docteur !

Sous le nom de *Gratiano Forbisona*, où il figure dans la plupart des pièces de la *Commedia dell'arte*, publiées à Venise en 1611 par Flaminio Scala, chef des *Gelosi*, mais pièces toutes ou presque toutes ayant été jouées en France, nous le trouvons dans quelques scènes assez bonnes données ou analysées par M. Moland ; — l'ouverture de *la Chasse*, par exemple, *la Caccia*, est quelque chose de charmant. — A l'aube du jour, Pantalon est à sa fenêtre et sonne du cor pour donner le signal aux autres chasseurs. Gratiano, à sa fenêtre, lui répond par une fanfare, à laquelle d'autres se joignent bientôt de divers côtés. A peine Pantalon et le Docteur se sont-ils retirés pour aller revêtir leurs costumes de chasse, qu'Isabelle, fille de Pantalon, Flaminia, fille ou femme du Docteur, paraissent aux mêmes fenêtres et implorent le soleil pour hâter sa venue et l'arrivée, Isabelle d'Oratio, Flaminia de Flavio. Cependant les chasseurs, y compris le Docteur, paraissent bientôt, vêtus d'habits ridicules, traversant vivement la scène et s'éloignent en renouvelant leurs bruyantes fanfares, tandis que Flavio et Oratio accourent près de leurs belles *inamorate*, — toujours l'éternel sujet de la double chasse.

Nous regrettons, ne connaissant que cette scène, de ne pouvoir affirmer que Flaminia serait plutôt fille que femme du Docteur. Ce pauvre savant n'est pas toujours très-heureux en ménage, mais qui peut tout avoir ? C'est ainsi que, dans une autre pièce plus célèbre que *la Chasse*, *le Portrait*, *il Ritratto*, *Flaminia*, cette fois, bien certainement, la femme de Gratiano ne s'en est pas moins enamourée de Flavio, tandis qu'Isabelle, la femme de Pantalon, brûle d'une flamme défendue pour le brillant Oratio. — On serait naturellement tenté de plaindre au moins le Docteur, mais lui-même, hélas ! le scélérat, le libertin, courtise, ainsi que son ami Pantalon, la coquette comédienne Vittoria ; il se laisse même persuader, ce pauvre naïf, que Vittoria est amoureuse de lui, et il lui envoie des aiguères et des bassins d'argent.

Qu'elle soit sa fille ou sa femme, notons toutefois que *Flaminia* accompagne presque toujours le docteur dans toutes les pièces où

il paraît. Son fils se nomme presque toujours *Flavio* ou *Cinthio*, sa fille *Ricciolina*, et c'est le plus souvent Arlequin qui veut bien lui servir de valet, avec la condition, par exemple, de pouvoir lui jouer plus d'un tour. Ce sont là du moins les conditions les plus habituelles de la maison du Docteur en France jusqu'au milieu du XVII^e siècle ; plus tard ces noms varient un peu davantage.

Le premier acteur de renom que nous rencontrons comme docteur *Gratiano Boloardo* est *Constantin Lolli*, de Bologne, comme le personnage qu'il représentait, et que nous avons déjà montré en 1654, un an après son arrivée en France, attaqué sur le Pont-Neuf par son camarade Turi jouant le rôle de Pantalon. Turi, du reste, s'il donna en cette occasion un coup traître, n'était point l'attaquant ; — *Boloardo*, nous dit Loret,

Boloardo, comédien,
Lequel, encor qu'Italien,
N'est qu'un auteur mélancolique,
L'autre jour en place publique
Vivement attaquer osa
Le Pantalon Bisognoza
Qui pour repousser l'incartade,
Mit soudain la main à l'espade.

Cette expression d'auteur mélancolique s'applique à Lolli au sujet de la faiblesse qu'il avait de vouloir composer des comédies dans lesquelles il brillait moins que comme acteur ; — l'une d'elles est intitulée *le Gentilhomme campagnard*. — Lolli jouait encore en 1662. C'était alors, nous croyons l'avoir dit, à l'hôtel de Bourgogne, où la troupe italienne alternait avec la troupe française depuis 1660 qu'elle avait quitté l'hôtel du Petit-Bourbon en face le Louvre. — Il est donc difficile d'admettre qu'un autre Lolli ait pu servir de prototype pour le Docteur dans le tableau de la Comédie française.

En 1675, *Giovanni Gherardi*, de son nom de guerre *Floutin*, jouait le Docteur, — et la chance voulut pour lui qu'il pût le représenter dans d'excellents rôles. — En 1668, en effet, pour la première fois, les Italiens avaient commencé à introduire du fran-

çais dans leurs pièces ; d'abord des chansons y parurent, puis des scènes entières, et bientôt, à la grande joie du public, l'italien tout entier disparut chassé par le français. — Voici ensuite qu'en 1680, la troupe française de l'Hôtel de Bourgogne est réunie à celle de la rue Guénégaud pour former peu après, comme nous l'avons vu, la véritable origine de la Comédie française. — Et voici encore que, maîtres alors exclusifs de la salle de l'Hôtel de Bourgogne, qu'ils garderont jusqu'en 1697 et reprendront à leur retour, en 1716, pour ne plus la quitter jusqu'à la Révolution, les Italiens ont la bonne fortune de rencontrer une série d'excellents auteurs : Noland de Fatouville, Regnard, Dufresny, Palaprat, Lenoble, Boisfranc, Mongin, Delosme de Monchesnay, qui leur font des pièces excellentes, où l'intrigue italienne se mêle à l'excellent supplément de l'esprit gaulois et de la gaieté française ; — car l'Italien, ainsi que l'observe Stendhal dans des réflexions pleines de finesse (voir ses lettres sur Hayon), que nous regrettons de ne pouvoir donner ici, l'Italien est sensible et passionné, il est rarement gai.

Nous n'aurions ici que l'embarras du choix pour montrer le docteur Balouard. On le verrait, par exemple, soit dans *Arlequin-Esope* de Boursault (pièce représentée en janvier 1690), où, difforme comme le célèbre fabuliste, il veut épouser sa charmante fille Colombine, que la célèbre courtisane Rodope, venue à résipiscence, aide à rompre cette union ; — soit dans *Arlequin empereur dans la lune*, par Fatouville, où il est tout surpris d'apprendre que l'empereur de ce pays a demandé des nouvelles de Monsieur le docteur Grazian Balouard et d'Isabelle, sa fille, le docteur Balouard, « un homme de mérite qui a étudié, qui sait la rhétorique, la philosophie, l'orthographe », et non moins étonné, d'après les renseignements authentiques — rapportés par Arlequin, que tout se passe dans notre satellite absolument « comme ici » ; ce sont dans ce pays-là par exemple les femmes « qui manient tout l'argent et qui font toute la dépense, les maris n'ont d'autre soin que de faire payer les revenus et réparer les maisons » ; — « tout comme ici », dit Colombine ; — soit encore dans le *Banqueroutier de Fatouville*

(joué en 1697), où la comédie des entreprises et des actionnaires des Robert Macaire et des Bertrand, telle que nous l'avons vue trop souvent jouée de nos jours, est déjà créée tout d'une pièce, sans qu'il y manque rien. On peut en lire quelques excellentes scènes citées par M. Moland. — Une idée seulement du sujet : le banquier Persillet commence à être mal dans ses affaires ; il lui faudrait un petit million ou douze cent mille livres pour tenter de se relever, mais à qui les emprunter ? — Heureusement que le notaire la Ressource (Arlequin) s'est trouvé là tout à point, et c'est sous ses auspices que *le Docteur*, Pierrot et Scaramouche, vêtus de manteaux noirs qui leur traînent jusqu'à terre et portant de grands crêpes à leurs chapeaux, viennent supplier Persillet de daigner accepter leur argent en leur en faisant l'intérêt « au denier de vingt-cinq ». — Rien de comique et de bien saisi comme les feintes résistances du vieux renard Persillet. — Quant à l'intérêt, il le leur ferait aussi bien au denier trente si on le lui demandait ; pour ce qu'il compte leur en verser, la différence serait nulle pour lui. — L'argent reçu, il s'enquiert d'Arlequin pourquoi « ces messieurs-là sont en grand deuil ». — « C'est, lui répond le drôle, qu'ils portent leur argent en terre ».

Que de charmantes scènes ainsi perdues dans nos vieux et trop oubliés répertoires !

Un seul fragment de scène encore, et nous prenons presque congé du Docteur. — M. Moland nous dit que chacun de ses mots est une « délicieuse ànerie ». Ce point de vue ne nous paraît pas tout à fait exact. — Le Docteur est un pédant, il est souvent, c'est le comique du rôle, lourd, emphatique, fatigant de citations, mais sa science est incontestable. — S'en trouverait-il, par exemple, parmi nos meilleurs lettrés actuels de l'Université, beaucoup pour juger comme lui d'un trait une partie des principaux poètes, orateurs et littérateurs ? « Vous demandez, dit-il à Arlequin, vous demandez au docteur Balouard, qui sait tout, s'il sait quelque chose ! — Quant à l'éloquence, Démosthènes n'est pas plus vigoureux que moi, Cicéron n'est pas plus persuadant, Socrate n'est pas plus agréable, Démétrius n'est pas

plus doux, Platon n'est pas plus abondant, Quintilien n'est pas plus instructif; quand je fais des vers, je suis mystérieux comme Homère, élevé comme Virgile, délicat comme Anacréon, furieux comme l'Arioste, moral comme Horace, magnifique en paroles comme Stace, naïf comme Orphée, naturel comme Aristophane, tragique comme Sénèque, poli comme Térence, charmant comme Sophocle, piquant comme Martial, aisé comme Ovide, badin comme Catulle, amoureux comme Properce, passionné comme Tibulle. »

Il sait encore, le docteur Balouard, qui sait tout, « que Tacite est un politique décisif; que Tite-Live est diffus et judicieux; Thucydide sec, Quinte-Curce poli et sincère, Salluste majestueux, Xénophon simple et naturel, Polybe moral; Diodore savant, Hérodote fabuleux, Denis d'Halicarnasse profond, Appian plagiaire, Dion Cassius sans discernement, Procope peu exact, Arrian copiste, Agathias peu fidèle. »

Assurément, il n'y a pas beaucoup d'ânes qui en sachent autant; mais on peut s'être rempli de toutes ces choses, et mériter du moins l'épithète qui termine une presque excellente, quoique assez peu connue, épigramme de Millevoye :

Je sais l'hébreu, le latin et le grec;
Je sais l'arabe et la langue d'usbek;
Je sais l'algèbre ainsi que feu Delambre;
Je sais le droit comme la double chambre.
Physicien, je sais, et mot pour mot,
Que tels effets viennent de telles causes.
— Homme érudit, qui savez tant de choses,
Sachez de plus que vous êtes un sot!

On pourrait ajouter un bavard, et il m'y faut, quant à moi, songer, pour ne demeurer qu'un causeur. J'en demeure donc à peu près là, et supprime l'histoire du Docteur au Théâtre français, son histoire sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne au XVIII^e siècle, et son histoire sur les théâtres des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent. — Cette dernière surtout aurait pu nous fournir le sujet de bien charmants et bien amusants chapitres; nous en avons préparé

les matériaux, ils nous ont plu à recueillir, ils nous ont instruit, peut-être un jour nous serviront-ils, mais à l'épigramme de Millevoye, à laquelle il nous faut songer, ne fût-ce que pour chercher où diable la nécessité de la rime avait fait découvrir, à l'aimable auteur de *la Chute des feuilles*, *la langue d'usbek*; nous avons encore à joindre comme second avertissement celle de la « Docte, Éloquente et Noble Damoiselle Georgette de Montenay, de la maison de la grande reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mère de notre roy Henry », en son livre d'Armoiries, contenant... cent emblèmes chrétiens.

Pour avoir leu longuement l'écriture,
L'homme souvent en vain se glorifie,
Car science enfle; et qui n'a que lecture,
N'a pour cela l'esprit qui vivifie...

Au-dessus de ces vers dont « l'esprit qui vivifie » est meilleur que le moule, se voit admirablement gravé, par notre illustre maître lorrain Pierre Woeiriol, un gros, très-gros docteur; sur son chef est un bonnet, — se figure-t-on un docteur sans bonnet? — à sa ceinture sont suspendus stylet, encrier, tous les ustensiles de son grimoire, et des deux mains il tient ouvert un énorme volume. Au-dessus, dans le champ de la gravure, on lit : *SCIENTIA INFLAT*. — On le voit, ce type du Docteur, s'il fut, on n'en saurait disconvenir, recueilli sur notre théâtre de la scène italienne, était du moins à l'avance bien connu et bien jugé dans notre pays : *Scientia inflat*.

C'est un mot terrible, et qu'il faut toujours avoir devant les yeux pour, quand on traite pour ainsi dire avec le public, et qu'il daigne vous lire et vous écouter, ne pas abuser de sa complaisance, et lui demander même, comme nous le faisons en achevant cette étude, excuse, si nous l'avons retenu trop longtemps.

Le B^{on} DE WISMES.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

HAGIOGRAPHIE DU DIOCÈSE D'AMIENS, par M. l'abbé Corblet, historien de ce diocèse, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, etc., etc. — Paris, Dumoulin; Amiens, Provost-Allo, 1868-1874; 5 in-8° de 630 p., 600, 592, 710, 350. — Prix : 36 fr.

Entre tous les travaux hagiographiques récemment publiés en France, il n'en est point, si je ne me trompe, qui, pour l'étendue et le sérieux des recherches, tant dans les sources manuscrites que dans les livres imprimés, puisse soutenir le parallèle avec l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*. Cet ouvrage est un véritable monument d'érudition, élevé à la gloire d'un de nos plus beaux diocèses de France. M. l'abbé Corblet, le savant directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, bien que déjà connu avantageusement par beaucoup d'écrits hagiographiques, archéologiques, etc., n'a pas cependant employé moins de douze années à recueillir les matériaux d'un travail de cette importance, à en coordonner les parties¹; mais il sera toujours vrai qu'on n'élève pas un monument en un jour et sans dépenses.

Le plan adopté par l'auteur diffère notablement de celui que l'on suit presque toujours dans des écrits de cette nature. Ainsi, le côté biographique n'absorbe plus ici comme d'habitude les neuf dixièmes de l'ouvrage. Il n'en occupe guère que la moitié. L'autre partie est consacrée à la gloire posthume des personnages dont a parlé l'auteur : miracles, culte, images, reliques, etc., etc. C'est une innovation que je me garderai de blâmer. De la sorte, il est vrai, l'ouvrage de M. l'abbé Corblet perd un peu du caractère de livre de piété et d'édification pour rentrer dans la classe des livres de science et d'érudition; mais l'auteur, il nous le déclare lui-même, ne s'est pas proposé un autre but².

¹ Introduction, p. XXI.

² Introduction, p. LIII.

Quelques lecteurs seront peut-être moins conciliants, relativement à une seconde innovation, qu'ils remarqueront dans l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*.

Je veux parler de l'ordre alphabétique, suivi par M. Corblet, pour le classement de ses articles.

Cette méthode sent trop le dictionnaire. Jusqu'à présent on avait suivi l'ordre plus liturgique du calendrier, ou l'ordre plus historique des siècles et des années. C'est là d'ailleurs un léger défaut, qui n'enlève rien au mérite incontestable du livre, dont je rends compte. Je croirai avoir suffisamment fait connaître ce mérite, si je présente au lecteur une courte analyse, volume par volume, de l'ouvrage lui-même. Et d'abord, il comprend deux parties bien distinctes.

Première partie : Hagiographie proprement dite des Saints revendiqués par le diocèse d'Amiens, comme lui appartenant à raison de leur naissance, de leur vie ou de leur mort.

Seconde partie : Notice sur un grand nombre d'autres Saints, qui, sans appartenir aux mêmes titres à ce diocèse, y ont cependant été honorés d'un culte religieux.

La première partie réclame à elle seule, comme il était juste, les trois premiers volumes dans leur entier, plus une partie notable du quatrième. Elle se trouve à son tour subdivisée de la manière suivante :

Le tome I (A-E, p. 1-620) renferme vingt-trois articles. Plusieurs d'entre eux, ceux des saints Adelard, Alcuin, Anschaire, et des saintes Austreberte et Colette, sont très-détaillés, et ne manquent pas d'importance, même au point de vue simplement historique.

Le tome second (F et G, p. 1-600) ne se compose que de dix-neuf articles, mais celui de saint Firmin, apôtre d'Amiens (p. 31-189) est enrichi d'une dissertation en bonne forme, sur l'apostolicité des églises des Gaules.

Les principaux articles du tome troisième (H-N, p. 1-592), sont consacrés à saint Honoré, à saint Josse, prince breton, à saint Paschase Radbert et à saint Salve.

Le nombre total des articles contenus dans ce volume s'élève à trente et un.

Enfin, les cent quatorze premières pages du tome quatrième ont pour objet de faire connaître la vie sainte et la gloire posthume de saint Vaast et de quatre autres saints, qui n'avaient pu trouver place dans le volume précédent. C'est ainsi que se trouve complétée la première partie de l'ouvrage du savant chanoine d'Amiens.

La seconde partie, à laquelle notre auteur donne le titre modeste d'Appendice (p. 124-696), renferme, comme je viens de le dire, un grand nombre de notices, toujours par ordre alphabétique, sur tous les saints qui, sans appartenir, à proprement parler, au diocèse d'Amiens, y ont cependant été l'objet d'un culte religieux, plus ou moins étendu.

Dans cette seconde partie, le côté biographique est, à bon droit, laissé de côté; mais, en revanche, les renseignements liturgiques et iconographiques sont abondants et puisés aux sources les plus variées, ce qui dénote en notre auteur une lecture immense. J'indique principalement comme offrant un véritable intérêt, pour quiconque s'occupe d'études liturgiques ou iconographiques, les articles de saint Étienne, p. 246; de saint Jacques le Majeur, p. 325; de saint Jean-Baptiste, p. 329-354; de sainte Julienne de Liège, détails sur les hommages rendus au Saint-Sacrement dans le diocèse d'Amiens, p. 375; la sainte Vierge, ses pèlerinages, confréries, etc., p. 439; saint Martin, p. 501; saint Pierre, p. 561; saint Thomas de Cantorbéry, p. 623; saint Vincent de Paul, etc., etc., p. 665.

Un cinquième et dernier volume ne tardera pas à paraître et renfermera les tables de tout l'ouvrage.

Mais les lecteurs de la *Revue de Bretagne* ne me pardonneraient pas de terminer ce compte rendu bien imparfait sans leur faire connaître les noms des saints bretons, qui figurent dans l'importante collection de M. l'abbé Corblet.

En voici la liste : 1° Saint Josse, ermite en Ponthieu (t. 3, p. 83-141). Il y a des choses intéressantes et neuves, surtout en ce qui touche le culte de cet admirable saint. Les hagiographes futurs de

la Bretagne auront beaucoup à y puiser; — 2° saint Arnor, t. 4, p. 158; — 3° saint Conocain, évêque de Quimper, t. 4, p. 218; — 4° saint Corentin, évêque de Quimper, p. 220; — 5° saint Ethbin, moine de Taurac (Dol), p. 244; — 6° saint Gudwal, évêque de Saint-Malo, p. 309; — 7° saint Guingalois ou Walois, abbé de Landevennec, p. 688; — 8° saint Hervé, exorciste. Est-ce le nôtre? p. 314; — 9° saint Ingenoc, abbé de Bergnes-le-Vinoc, p. 323; — 10° saint Malo, évêque, p. 426; — 11° saint Méen, abbé, p. 331; — 12° saint Samson, évêque de Dol, p. 603; — 13° saint Vincent Ferrier, p. 663; — 14° saint Vinoc, abbé, p. 692.

Il serait inutile d'ajouter que quelques erreurs ont échappé çà et là à l'attention de M. l'abbé Corblet. Il est impossible qu'il en arrive autrement dans un ouvrage d'aussi longue haleine. L'auteur lui-même en a relevé un certain nombre (t. 4, p. 697 et suiv.). On pourrait en glaner quelques autres après lui. Je signalerai seulement celle où il voit deux personnages différents dans le maréchal de Cossé-Brissac (un Cossé et un Brissac) ¹.

En résumé, l'ouvrage dont M. l'abbé Corblet vient d'enrichir notre littérature est du plus haut intérêt au point de vue de l'érudition, et nul hagiographe français ne pourra se dispenser à l'avenir de le consulter et de lui faire de nombreux emprunts.

D. FR. PLAINE, bénédictin de Ligugé.

¹ T. 3, p. 81. On peut voir dans le P. Anselme (t. V, p. 329 et suiv.) que Cossé est le premier nom de cette famille; Brissac est venu s'y adjoindre postérieurement comme second titre nobiliaire et n'en a jamais été distrait depuis.

CHRONIQUE

I

Monseigneur l'Evêque de Nantes aux tombeaux des saints Apôtres.

Monseigneur l'Evêque de Nantes vient de faire, du 20 septembre au 21 octobre, sa visite aux tombeaux des Saints Apôtres, dans des conditions à la fois si remarquables, si honorables pour lui et pour la Bretagne, si intéressantes à tous égards, que nous ne saurions mieux faire que de donner place ici aux lettres que, pendant le séjour de Sa Grandeur à Rome, M. l'abbé Durassier, son secrétaire-général, et M. l'abbé Fournier, secrétaire de l'Evêché, ont adressées à MM. les vicaires-généraux et que la *Semaine religieuse de Nantes* a eu la bonne fortune de publier immédiatement.

L. DE K.

« I. — Nous voici enfin arrivés à la Terre promise. Monseigneur a fait son entrée dans la Ville Éternelle, portant dans sa pensée et dans son cœur le diocèse de Nantes, et invitant ses heureux compagnons de voyage à saluer du fond de l'âme, et en union avec lui, le roc sur lequel est bâtie la sainte Église : *Petra autem erat Christus*. Avec quelle joie nous nous sommes acquittés de ce devoir !

» Nous nous sommes rendus à Saint-Pierre. La première pensée de notre vénérable et pieux Evêque a été d'aller s'agenouiller devant l'autel de la Confession. J'avais le bonheur d'être près de lui en cet instant solennel ; je fus saisi de l'émotion la plus profonde en l'entendant réciter, avec l'accent de sa foi si ardente, le *Credo* catholique. Je suivais, de la voix et du cœur, chacune des paroles qui tombaient des lèvres de notre Pasteur bien-aimé. L'Église de Nantes était bien là, renouvelant encore l'affirmation de ses sublimes croyances, répétant le Symbole immortel qu'elle chantait dimanche dernier, avec tant d'ardeur, sous les voûtes de notre Cathédrale.

» Monseigneur est d'une santé parfaite. Quel délicieux voyage nous avons fait ! Que de merveilles à voir et à raconter !

» Sa Sainteté nous fait dire qu'elle recevra notre Evêque dès demain. M. l'abbé Durassier vous écrira après notre audience au Vatican. »

« II. — Rome, 25 septembre. — Nous sortons du Vatican. Dès ce soir, à 6 heures 1/2, à l'heure où il donne ses audiences de faveur et les plus intimes, le Souverain-Pontife a reçu Monseigneur, et nous ensuite. L'audience accordée à Sa Grandeur a duré vingt-cinq minutes. Nous suivions, impatients et joyeux, dans la grande salle des réceptions, les mouvements de la pendule, dont la lenteur retardait notre bonheur en prolongeant celui de notre Evêque. Pie IX a comblé le bien-aimé Prélat des témoignages de sa paternelle tendresse. Vous devinez avec quels élans du cœur Monseigneur a répondu à de si hautes et si douces prévenances, lui qui, à toutes les heures de sa vie, s'est montré le défenseur intrépide des prérogatives du Successeur infailible de saint Pierre. Son grand amour, son profond et filial dévouement à Pie IX, augmentaient encore la vivacité des sentiments de son âme. Vous le verrez bientôt, et vous l'entendrez parler de cette audience.

» Vers sept heures, le Pape a sonné, et nous sommes entrés, chargés du Denier de Saint-Pierre, du *Compte rendu diocésain*, des volumes et des adresses que diverses personnes offraient au Souverain-Pontife. Un instant après, nous étions aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, baisant tendrement la main qu'il nous présentait avec une radieuse bonté.

» Qui pourrait dire la douce et profonde émotion dont mon âme débordait en ce moment ! Quelle joie de contempler la sereine et ravissante figure de Pie IX ! d'entendre sa douce voix ! Pourtant, je ne sais quelle tristesse se mêlait à cette joie indicible : je pensais à l'Allemagne, à la Suisse, au Brésil, à l'Espagne, même à la France, mais surtout à l'Italie, dont les hideux séides souillent de leur présence la Ville Éternelle, à tous les persécuteurs officiels ou obscurs de l'Église et de son Chef. Puis la personne auguste de Pie IX disparaissait à mes regards : je ne voyais plus que le Pontife suprême, le Successeur de Pierre, tout resplendissant des rayons de l'infailible et divine lumière dont le Saint-Esprit le pénètre, protégé et guidé par les saints Apôtres ; et mon cœur chantait, avec tous les splendides monuments de Rome, avec notre catholique diocèse, avec l'Église entière : *Tu es Petrus !... Credo in Unam, Sanctam, Catholicam et Apostolicam Ecclesiam !*

» Je priai sans retard le Souverain-Pontife de daigner agréer les hommages de piété filiale et de dévouement que tant de personnes m'avaient demandé de déposer à ses pieds ; je sollicitai pour ma famille, mes amis, les œuvres dont je m'occupe, la bénédiction apostolique. M. l'abbé Fournier adressa la même prière au Pape, qui nous bénit avec tendresse ; et, sur son invitation, nous nous relevâmes.

» Je présentai alors à Monseigneur, qui la remit à Sa Sainteté, la riche offrande du diocèse de Nantes. Pie IX sourit, remercia et appela la bénédiction du ciel sur tous les généreux donateurs. La bourse élégante qui

renfermait nos cent dix mille francs attira son attention : — « C'est beau, bien beau », dit-il. — Puis, apercevant ses armoiries près de celles de notre évêque, il ajouta : — « Voilà la provenance, et voilà le but. » — Ses yeux se fixèrent aussi d'une manière toute particulière sur la magnifique et gracieuse reliure du *Compte rendu diocésain*.

» Sa Sainteté reçut ensuite tour à tour les adresses du clergé et des cercles catholiques d'ouvriers, les œuvres de M^{lle} Gabrielle d'Éthampes, celles de M^r l'abbé Gaborit, plusieurs lettres et diverses offrandes ¹.

» Enfin, Monseigneur présenta à Pie IX le charmant et poétique ouvrage de M. Émile Grimaud, *Petits Drames vendéens* ², et lui demanda la permission de lire en sa présence le remarquable sonnet qui sert de dédicace. Le Prélat, fortement ému, y mit toute son âme. — « C'est bien ! c'est bien ! dit le Pape. Vivent les Bretons ! vivent les Vendéens ! » — « Je vous remercie de ce souhait, Très-Saint Père, reprit Monseigneur ; la Bretagne et la Vendée sont sœurs : elles vous aiment toutes les deux sans mesure ! »

» Le Souverain-Pontife voulut écrire quelques mots au bas d'une supplique adressée par un vaillant chrétien d'Ancenis. — « Pauvre vieux Pape ! » dit-il en s'asseyant. — « Oh ! Très-Saint Père, répliqua Monseigneur, vous êtes toujours jeune et plein de santé ; *renoveatur ut aquila juvenus tua* ! Nous avons l'espérance, et même la certitude, de vous voir contempler le triomphe de l'Église et de la France ! » — Le Saint-Père a levé vers le ciel ses yeux, où brillait un éclair de joie mêlée de tristesse ; puis un doux sourire a paru sur son noble et beau visage : il pria pour l'Église et pour la France, et je ne sais quel reflet de surnaturelle espérance illuminait son regard.

» Nous avons reçu, avec Monseigneur, une dernière et surabondante bénédiction. L'abbé Fournier et moi, nous avons fortivement baisé la mule du Pape ; puis, après Sa Grandeur, nous avons de nouveau posé nos lèvres sur la main vénérée du Vicaire de Jésus-Christ, et nous nous sommes retirés.

» Nous sommes montés ensuite chez le cardinal Antonelli, qui s'est montré plein de cordialité et fort gracieux pour Monseigneur, très-bienveillant pour nous. Nous avons terminé notre soirée par une visite au cardinal de Rouen, M^r de Bonnechose, et à M. de Corcelles, à l'ambassade.

» Qu'il fait bon ici ! Combien nous pensons à vous et nous prions pour vous ! »

¹ Nous savons que M^r Fournier a aussi présenté au Saint-Père un exemplaire des comptes rendus extraits du *Bulletin* de notre Société archéologique sur les fouilles exécutées en 1873 à l'église Saint-Donatien ; comptes rendus signés par les quatre auteurs, MM. l'abbé Cahour, L. Petit, René Kerviler et docteur Anizon.

² Voir l'annonce de cet ouvrage au *Bulletin bibliographique*.

A Notre Très-Saint-Père Pie IX.

» SONNET

» Lu à Sa Sainteté par Monseigneur, dans l'audience du 25 septembre.

» Je les mets à Vos pieds, ô Père de nos âmes,
Ces chants dont les héros, obscurs ou glorieux,
Sont dignes d'obtenir un regard de Vos yeux :
Comme Vous ils brûlaient des plus chrétiennes flammes.

» Ce sont des paysans, des vieillards et des femmes,
Qui souffraient comme Vous pour mériter les cieux,
Et comme Vous trouvaient un goût délicieux
Au calice de fiel qu'offrent des mains infâmes.

» Ainsi que Votre nom promis aux saints autels,
Les noms des Vendéens resteront immortels :
D'eux et de Vous il sort des exemples sublimes.

» Martyrs de la Justice et de la Vérité,
Vous passez, méprisant et la terre et ses crimes :
Ne vous reste-t-il pas l'heureuse éternité !

» ÉMILE GRIMAUD. »

« Ce matin nous sommes allés, avec Monseigneur, dire la sainte messe à la Confession de saint Pierre. Je ne vous dis pas avec quels accents nous avons répété notre *Credo* ! En ce lieu on ne sait que redire : *Credo Ecclesiam* !

» Ce même jour, à midi, nous nous trouvions dans la salle du Consistoire ; près de Monseigneur se tenaient MM. Ernoul, Chesnelong et Caron, députés à l'Assemblée nationale ; MM. Guimard, curé de Nort ; Leray, curé de Port-Saint-Père ; Véry, curé de Petit-Mars ; les autres ecclésiastiques du diocèse de Nantes, M. A. Dubois, et une quarantaine d'autres personnes. Le Saint-Père est entré dans la salle, accompagné de Son Éminence le cardinal Martinelli et de plusieurs prélats de sa cour.

» M^r Fournier, prenant aussitôt la parole, a dit à Pie IX : « Très-Saint-Père, j'ai le bonheur de présenter à Votre Sainteté des représentants de mon diocèse, des curés pleins de zèle, qui dirigent avec toute la sagesse sacerdotale de grandes paroisses, et de pieux laïques, animés comme eux de foi en Dieu et d'amour pour la Sainte Église et pour son Chef bien-aimé. »

» Le Saint-Père répondit, en français, à ces quelques mots de Sa Grandeur, par les paroles les plus bienveillantes. Puis Sa Sainteté donna une de ses bénédictions les plus affectueuses à cette France qu'il aime tant, et qu'il voyait là représentée par trois de ses honorables députés ; à

Monseigneur notre Evêque, à tout son clergé, au diocèse de Nantes et à toutes les âmes pieuses et dévouées à Pie IX qu'il possède en si grand nombre.

» Lorsque l'audience fut terminée, un des Prélats de la cour s'avança vers Monseigneur et l'invita à accompagner le Souverain-Pontife dans sa promenade ; il m'adressa gracieusement l'invitation de me joindre à mon évêque ; je vous assure que je ne me le suis pas fait dire deux fois.

» Le cardinal Martinelli prit place à la droite du Saint-Père, Monseigneur marchait à sa gauche : nos trois députés, le baron Visconti, quelques nobles romains, plusieurs prélats et votre serviteur, aussi fier qu'heureux, formaient le cortège.

» Le Pape était gai, souriant ; il traversa les galeries, montant et descendant sans peine et sans appui, disant une parole bienveillante à l'un et à l'autre ; puis, arrivé à la limite de l'une des galeries de l'incomparable bibliothèque du Vatican, il prit un siège et invita son escorte à s'asseoir. Alors la conversation s'engagea, et devint bientôt animée. Chacun y prenait part, avec une aisance toute familière, tant est grande et encourageante la ravissante bonté de Pie IX.

« Très-Saint-Père, dit Monseigneur de Nantes, vous avez sous les yeux une petite partie de votre grande armée. Les uns combattent avec l'épée ; les autres, comme ces braves députés, luttent par la parole ; d'autres vous servent dans de hautes positions sociales ; tous ont pour votre personne vénérée le même cœur vaillant et dévoué. »

» Puis, s'adressant au baron Visconti, homme d'un esprit si charmant, âme si dévouée à Pie IX et à l'Eglise, Sa Grandeur ajouta : « Je vous estime bien heureux, M. le baron, d'avoir souvent le bonheur dont nous jouissons aujourd'hui. » — « Et moi, reprit le baron, j'estime aussi le Pape vraiment heureux d'avoir en ce moment près de lui un Prélat qui sait si bien manier la parole et dire les choses les plus aimables. »

« Fort bien ! dit Pie IX, fort bien ! Dans cette petite partie de ma grande armée, comme vous dites, Monseigneur, je ne vois que de braves officiers ! »

» Le temps s'écoulait trop vite ; l'heure avançait. Le Souverain-Pontife se leva, la promenade toucha bientôt à sa fin, nous reçûmes une gracieuse bénédiction, et nous nous retirâmes, ravis de l'incomparable bonté, de la radieuse sérénité, et, qu'on le sache bien, de l'étonnante santé du chef de l'Eglise. »

—
On écrit du Vatican, le 8 octobre, au *Journal de Florence* :

« Mardi dernier, le Saint-Père a décoré M^r Fournier du titre de Comte romain, et le même jour, il l'a élevé à la dignité d'Assistant au trône pontifical.

» Hier, M^r Fournier a été reçu de nouveau en audience particulière par le Saint-Père. C'était l'audience de congé de Sa Grandeur, et Pie IX a voulu montrer encore une fois son affection toute paternelle à M^r Fournier. Le Saint-Père a adressé à Sa Grandeur plusieurs questions sur les fervents chrétiens du diocèse de Nantes, sur leur activité pour faire le bien et sur leur ingénieuse industrie dans l'accomplissement des bonnes œuvres. S'adressant ensuite à Monseigneur, le Saint-Père lui dit du ton le plus aimable : « Il paraît que l'on aime beaucoup le Pape dans le diocèse de Nantes. » — Oui, Saint-Père, dit Monseigneur ; on pourrait même dire que mes diocésains ont un véritable culte pour Votre Sainteté. » Le cœur de Pie IX fut sensiblement touché d'un si grand esprit de foi, et ne put s'empêcher d'exprimer à Sa Grandeur toute son admiration pour le dévouement de la Bretagne envers le Saint-Siège et le Vicaire de Jésus-Christ.

» Monseigneur allait demander la bénédiction apostolique pour se retirer lorsque le Saint-Père lui dit avec le ton le plus paternel : « Mais je crois ne vous avoir donné aucun souvenir ? — Non, Saint-Père, dit Monseigneur, je n'ai pas encore eu le bonheur de recevoir un souvenir de Votre main. » Le Saint-Père ouvrant aussitôt un tiroir de sa commode, y prit un magnifique médaillon en or qu'il donna comme souvenir à Monseigneur. Le médaillon représente d'un côté l'effigie de Pie IX, et de l'autre côté l'intérieur de la basilique de Santa-Maria in Trastevere, avec les nouvelles réparations achevées dans ces derniers temps.

» Confus d'une si grande bienveillance du Souverain-Pontife, Monseigneur en exprima toute sa reconnaissance : après quoi il demanda, avec toute la ferveur de sa foi de Breton et surtout avec tout le cœur d'un évêque zélé qui ne désire rien tant que le salut des âmes confiées à sa sollicitude pastorale, la faveur de la bénédiction apostolique pour lui, pour son clergé si dévoué à la Chaire de Pierre et pour tous les fidèles de son diocèse, si affectionnés et si pleins de sollicitude pour Rome et pour le Vicaire de Jésus-Christ.

» Ce fut avec la plus grande expansion que le Saint-Père accorda la bénédiction qui lui était demandée ; puis Monseigneur se retira, fortifié encore par cette bénédiction apostolique qu'il va répandre sur toutes ses ouailles, afin de ranimer de plus en plus leur ferveur dans la foi catholique, leur zèle pour la gloire de Dieu et leur amour pour le bien-aimé Pontife. »

Le mardi, 21 octobre, M^r Fournier est rentré à Nantes, au milieu des démonstrations les plus touchantes de la joie de ses diocésains.

II

Les Peintures décoratives de Paul Baudry.

Paul Baudry! voilà plus d'un mois que toute la presse parisienne parle de ses peintures du nouvel Opéra; voilà plus d'un mois que dans le monde des arts il n'est question que du gigantesque et splendide travail de notre premier peintre, né Vendéen, mais bien Français par le cœur et par le talent.

Pour les lecteurs de la *Revue*, le nom de Paul Baudry est depuis longtemps populaire, car des premiers nous avons salué ce nom, alors que se levait l'aurore brillante de sa carrière; dès l'apparition de ce tableau de la *Mort de Vitellius*, qu'il peignit à dix-neuf ans, et qui valut au jeune artiste, à l'unanimité des suffrages du public et du jury, le second grand prix de Rome.

Tout aussi bien que d'autres, nous pourrions ici faire la biographie de notre peintre, depuis son enfance, ses débuts à l'école des Beaux-Arts, son séjour à l'Académie de France, et ses travaux à dater de son retour de Rome jusqu'à sa nomination de membre de l'Institut; mais ce n'est pas l'heure, Dieu merci, d'étudier la vie de l'homme et de l'artiste. Disons seulement que maintes légendes, reproduites par divers journaux, sont de pures fantaisies; donnons un démenti formel à l'anecdote de l'emprunt de la pièce de cent sous, et parlons des peintures décoratives du nouvel Opéra.

Peintures décoratives exécutées pour le foyer de l'Opéra, tel est le titre d'une notice explicative de l'œuvre de Paul Baudry, notice avec portrait, rédigée par M. About et qui se vend au profit de l'Association des artistes¹.

Le choix d'un tel rédacteur ne doit pas nous surprendre, car l'intimité du peintre et de l'homme de lettres date de leur toute jeunesse, alors qu'ils étaient pensionnaires des écoles de Rome et d'Athènes et qu'ils se rencontrèrent à Pompéï, dans un cabaret, fermé depuis dix-huit cents ans, pour cause d'éruption².

Du reste, comme l'artiste, il était de rigueur d'être nourri des traditions antiques pour décrire avec soin l'ensemble et les détails des peintures de l'Opéra, et nous oserons même dire que, pour bien comprendre le sens complet de l'œuvre colossale de notre peintre, le visiteur de son exposition doit être doublé d'un érudit; sans cela comment se reconnaître dans cette immense mêlée de tous les dieux et demi-dieux de l'Olympe, auxquels il faut ajouter le rendez-vous général de

¹ Paris, rue de Bondy, 63.

² Salon de 1867, par M. About.

tous les plus gracieux génies, de tout ce qui divinise la Poésie, la Danse et la Musique.

Le livret de M. About, interprète fidèle de la pensée du peintre, sert donc de fil conducteur dans ce long et difficile examen. Aussi transcrivons-nous l'introduction de ce livret :

« Le programme offert au décorateur embrasse tous les arts, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Tous sont de son domaine; mais il ne doit point oublier qu'il habite un théâtre, et spécialement un théâtre de musique.

» Son esprit s'élève d'abord vers les sources divines de l'art; il va droit au Parnasse, et, dans une vaste composition, il réunit autour d'Apollon les Grâces, les Muses et jusqu'aux demi-dieux de la Musique moderne.

» Pour compléter l'expression de sa pensée, il oppose au Parnasse une autre toile d'égale grandeur où les poètes de l'antiquité se groupent autour d'Homère, avec les peintres et les sculpteurs qu'ils ont inspirés, les types héroïques qu'ils ont immortalisés, et les hommes primitifs qu'ils ont civilisés.

» La Musique plane sur tout l'ensemble de la décoration. Dans le plafond central, où l'on a symbolisé l'union de la *Méodie* et de l'*Harmonie*, entre la *Poésie* et la *Gloire*, l'idée dramatique apparaît dans deux plafonds secondaires, dont l'un figure la *Tragédie* et l'autre la *Comédie*.

» La conception du peintre se développe et se précise dans dix grandes compositions, qui tournent autour des voussures et qui expriment les caractères et les effets de la Musique et de la Danse. — La Musique triomphe de la Douleur; elle calme la folie dans le tableau de *David charmant Saül*. Elle a raison de la mort elle-même, dans le drame d'*Orphée et d'Eurydice*. L'art naïf des bergers vit dans une scène inspirée des idylles de Théocrite et des églogues de Virgile. Dans l'*Assaut*, la Musique guerrière conduit les hommes à la victoire. Le *Rêve de sainte Cécile* représente l'art sacré, qui a forcé depuis un certain temps les portes du théâtre. Ce sujet s'imposait à l'artiste; mais, condamné, pour ainsi dire, à peindre une sainte chrétienne dans un lieu profane, il a pensé qu'il serait de bon goût de lui fermer les yeux. Un esprit élevé, grave et quelque peu mélancolique, ne pouvait guère interpréter la Danse à la pleine satisfaction des abonnés de l'orchestre. Le peintre a représenté la *Danse virile des Corybantes* et des *Curètes* autour du berceau de Jupiter; la *Danse échevelée des Ménades* autour du cadavre d'Orphée, et la *Danse fatale*, meurtrière, impie, de *Salomé* devant Hérode. Le triomphe de la Beauté, but suprême et dernière fin de tous les arts, est figuré par le *Jugement de Paris*. Enfin, la supériorité de l'art idéal sur

le réalisme grossier éclate dans l'antique symbole d'*Apollon vainqueur de Marsyas*.

» Les intervalles de ces compositions sont occupés par huit grandes figures détachées, dont chacune représente une Muse. Les filles de Jupiter et de Mnémosyne sont là chez elles; elles nous font les honneurs de la maison. Le peintre ne pouvait en placer plus de huit; il a éliminé Polymnie, la plus philosophe de toutes.

» Il lui restait à remplir dix médaillons au-dessus des portes; il y a mis dix groupes d'enfants, de stature héroïque, qui représentent la musique instrumentale des peuples anciens et modernes. Cette série débute par le sistré de Pharaon pour finir au clairon de nos soldats. »

Cette description sommaire donne suffisamment l'idée de toute la décoration, et nous nous en tiendrons là, car les bornes de cette chronique ne nous permettent pas une analyse de trente-trois toiles, ou de cinq cents mètres carrés de peinture qui composent l'ensemble de l'œuvre. Il en sera de même de notre compte rendu, qui ne peut qu'embrasser le caractère général de ce gigantesque travail. Ce travail, le plus important qu'ait jamais fait peintre français, nous l'avons vu naître, il y a bientôt dix ans, alors que s'ébauchaient les premières toiles, dans l'ancien atelier de Gros, cour du Retiro; et déjà, comme les quelques amis du peintre qui avaient la bonne fortune de voir établir le point de départ de cette œuvre colossale, nous ne mîmes jamais en doute le grand succès qu'elle obtiendrait. Ce succès même a dépassé tout ce que nous en attendions; car, si quelques-uns portent l'artiste aux nues, d'autres aiguissent à son adresse les dards les plus aigus de leur critique; mais tous sont obligés de convenir qu'ils ont devant eux les productions d'un peintre de haute lignée. « Je ne vois aucun artiste, dans l'école contemporaine, qui aurait pu produire une œuvre pareille, nous écrivait un habile confrère de Baudry, et, chose inappréciable, notre ancien camarade est resté personnel, tout en s'inspirant des plus grands maîtres de la Renaissance. »

Ah! l'originalité, prise dans le sens le plus heureux de ce mot, n'est-ce pas le don du ciel par excellence, le don que doivent surtout envier le poète et l'artiste? Mais sur ce point Paul Baudry n'a rien à désirer: ses premiers tableaux se firent remarquer par un éclat tout particulier et par une justesse de ton d'une fine et brillante harmonie. Ses qualités natives grandirent, particulièrement en Italie, lorsqu'il eut étudié les chefs-d'œuvre de Venise, de Parme et de Rome; et, sans tomber dans une servile imitation, tout en restant bien lui, nous retrouvons dans sa grande œuvre de l'Opéra les influences de Paul Véronèse et du Corrège, comme l'ordonnance et la mise en scène de la composition rappellent les grandes traditions de Raphaël et de Michel-Ange. Certes, il n'est permis qu'aux hommes forts d'interpréter d'une façon si remarquable les vieux maîtres

et de marcher de si près sur leurs traces. Aussi n'est-ce pas sans un grand étonnement que nous avons lu, dans l'*Univers* du 24 septembre, l'article de M. Louis Veillot, sur les *Peintures pour l'Opéra*, article où le spirituel écrivain fait un usage malheureux de son esprit, pour juger l'œuvre magistrale de notre artiste. Comment, quand tout le monde convient que les décorations du foyer du nouvel Opéra composent un travail des plus importants de l'art français, M. Louis Veillot vient traiter tant de mérite avec un dédain superbe!... « Nous voulions dire un mot de ces peintures, écrit-il, le temps nous manque, et ce n'est pas beaucoup la peine de le regretter ou de le prendre. »

Travaillez donc dix ans, les dix plus belles années de votre vie, faites acte du plus rare désintéressement pour accomplir une œuvre dont l'amour-propre national doit être fier à bon droit, et l'on viendra publier que ce labeur immense ne vaut pas seulement la peine qu'on s'en occupe!... En vérité, n'a-t-on pas le droit de demander si l'auteur de telles paroles ne jalouse pas le bruit qui se fait autour du nom de l'artiste ou ne recherche pas l'attention du public par l'étrangeté de son jugement? Aussi, il nous est doux de rappeler ici les paroles de Sainte-Beuve à Gustave Planche: « Tout peut se dire, toutes les opinions sincères ont le droit de sortir et de s'exprimer, mais le ton de ce critique est d'une fatuité vraiment ineffable. » Ah! combien est préférable l'appréciation de M. Claudius Laverne, qui traite les questions d'art dans le même journal, et qui célèbre le succès de l'œuvre de Paul Baudry, en des termes qui nous paraissent une réplique heureuse au rédacteur en chef de l'*Univers*: « L'ensemble de ce travail est digne d'appréciations élogieuses, même de la part de ceux qui n'ont pas d'encens pour les Muses et ne doivent aucun sacrifice aux dieux du Parnasse. » (*Univers*, 2 octobre 1874).

Ce dernier mot nous ramène au sujet le plus important de la composition: « C'est une des plus brillantes toiles de l'œuvre immense de Paul Baudry, me disait un fin connaisseur, et qui se soutient, même dans le voisinage du Parnasse de Raphaël. » — Puis, viennent les plafonds, qui *plafonnent*, et cette difficulté, vaincue avec succès, n'est pas commune de nos jours, car Ingres lui-même l'a plus d'une fois éludée. Mais, ici, comme tout se meut et s'élançait dans un vigoureux mouvement ascensionnel, et de quelle audace ne fallait-il pas être doué pour oser attaquer de pareils groupes! Hommes et chevaux, Dieux et génies, tout fuit, se mêle et se perd dans les nues, comme la pensée dans l'infini.

Parmi ces grandes pages de l'histoire de la Musique et de la Danse, nous citerons, comme obtenant la presque unanimité des louanges des amateurs et des artistes, la *Musique champêtre*, composition d'un charme tout virgilien; la *Musique guerrière*, pleine de fougue et d'entraînement, et la *Musique sacrée*, personnifiée par le rêve de sainte Cécile, qui se

distingue, parmi toutes ces toiles d'un mérite si soutenu, comme la plus suave de toutes les peintures du jeune maître.

Dédaignant les mièvreries du pinceau, les délicatesses de la touche, qui font surtout le succès de certains peintres à la mode, Paul Baudry comprend et pratique la peinture avec toute l'ampleur des fresques les plus monumentales de la Renaissance. La décoration du foyer de l'Opéra, où s'étale le nu sans éveiller les sens, n'est pas simplement une ornementation pompeuse, mais, mieux encore, l'œuvre d'un penseur et d'un érudit, qui place sous les yeux de la foule et d'une manière parlante toute l'histoire mythologique de l'art musical. Parmi ces grandes pages qui, en remontant à la fable, nous ramènent avec charme aux souvenirs de notre enfance, à ces premières impressions ineffables; parmi ces compositions d'un ordre si varié et d'un mérite si soutenu, se détache, comme la plus suave, *le Rêve de sainte Cécile*. Et cependant, encore ici, M. Louis Veillot, qui a fait à notre peintre les honneurs d'un *premier-Paris*, se révolte et crie à l'anathème; il oppose à la sainte Cécile du peintre l'ouvrage de Dom Guéranger, abbé de Solesmes, et dont il fait, en passant, une petite réclame de librairie pour la maison Didot. Eh quoi! dit M. Veillot, mettre sainte Cécile au rang des musiciens d'opéra, ou comme compositeur, ou comme exécutant! Puis, se complaisant dans une dissertation théologique, M. Veillot nous prouve que sainte Cécile a été donnée pour patronne aux musiciens parce qu'elle avait dédaigné l'art de la musique.

Voilà, ce nous semble, un raisonnement qui pourra nous égayer à notre tour. Oui, M. Claudius Lavergne a eu raison de défendre les droits de l'art et d'apaiser « les scrupules de ceux qui blâment l'auteur d'avoir puisé dans la Bible et dans l'Évangile ce que la mythologie ne pouvait lui donner. » Cependant il blâme aussi l'artiste d'avoir introduit sainte Cécile à l'Opéra, quand nous avons d'autres exemples de ces libertés d'artistes. Peut-on oublier que bon nombre d'ouvrages des plus grands maîtres placés dans la décoration des églises, présentent des sujets qui, religieusement parlant, n'ont que faire en ces lieux, et dont la présence devrait scandaliser des personnes qui auraient plus que M. Veillot le droit de se formaliser. Pour n'en citer qu'un exemple, prenons Saint-Pierre, de Rome. Au mausolée de Paul III, placé derrière l'autel majeur de la basilique, cette célèbre figure d'une vertu cardinale, drapée après coup, doit surprendre bien autrement que la sainte Cécile à l'Opéra. Et les Sybilles qui accompagnent les prophètes dans la décoration des voûtes de la chapelle Sixtine! et, enfin, le vieux nautonnier *Caron*, qui apparaît au premier plan de la célèbre fresque du jugement dernier, ne fournissent-ils pas des précédents qui autorisaient le jeune maître à placer la patronne de nos sociétés philharmoniques dans l'ensemble de la décoration du nouvel Opéra? Formulons une proposition: Y a-t-il plus d'inconvenance à placer

des sujets religieux à l'Opéra que des sujets profanes dans les églises? Et nous dirons à notre tour: Il ne suffit pas de parler peinture avec une certaine apparence d'autorité, il faut d'abord la comprendre. Nous nous associons donc sans crainte aux nombreux éloges qui ont été faits sur *le Rêve de sainte Cécile*, où notre Paul Baudry se montre d'une supériorité hors ligne.

Dans les médaillons, qui contiennent des groupes d'adolescents tenant des instruments familiers aux pays qu'ils personnifient, il s'en trouve plusieurs d'un sentiment tout corrigé. Enfin, les Muses ne sont pas des figures banales, de ces sortes de pastiches des statues antiques, comme on les reproduit ordinairement; ce sont de belles et puissantes personnalités, prises sur nature, agencées dans des attitudes pleines de caractère, vêtues de draperies pleines de noble élégance. Ces Muses vous rendent la profonde impression des grandes figures de la Sixtine de Michel-Ange.

L'œuvre entière est traitée largement. La couleur en est fraîche, blonde, harmonieuse comme la fresque, et rappelle le coloris si brillant du Véronèse. Quelques bleus détonent par-ci, par-là; mais nous croyons que l'auteur les a voulu; et d'ailleurs, nous nous souvenons de ces bleus qui, dans certaines œuvres des vieux maîtres, se sont conservés avec toute leur fraîcheur primitive et ne sont pas d'inutiles accents.

L'exécution de ce travail immense est décorative, c'est-à-dire, simple, large, à grands plans; ce qui n'est pas compris par tout le monde, même par certains publicistes qui se mêlent de parler d'art, raisonnent sur de prétendues incorrections de dessin, sur des dissonances de tons, et prétendent, avec une suffisance merveilleuse, que « toute cette belle représentation ne produira qu'une heure d'amusement. » Pour se prononcer sur une œuvre aussi magistrale, des connaissances techniques sont indispensables. Ces peintures ne sont pas à la portée de tous les passants du quai Voltaire, et nous oserons dire que ce n'est point précisément pour la foule ni pour le premier venu que Paul Baudry a fait son exposition, mais pour les vrais appréciateurs. Et, du reste, l'on ne pourra se prononcer, sur l'effet définitif et voulu de ces décorations, que lorsqu'elles seront mises au lieu et place pour lesquels elles ont été faites. A ce moment-là, le coloris, d'une part, les audacieux raccourcis, de l'autre, seront plus ou moins justifiés; mais, à cette heure, ce qui reste bien acquis, bien indiscutable, c'est que la France possède une œuvre que l'Europe doit nous envier et que, dans la phalange de nos hommes illustres, nous comptons un artiste de plus.

X. Y. Z.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

CAMPAGNE (LA), LA PÊCHE ET LES BAINS, ou stances aux dames; par un habitant. In-16, 62 p. — Saint-Malo, imp. Renault. 1 fr.

CORPORATION (LA) DES APOTHECAIRES DE NANTES, AVANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION, par M. Louis Prevel, architecte. In-8°, 134 p. — Nantes, imp. V^e Mellinet.

(Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*).

FAMILLE (LA) DES GRIBOUILLE, OU LE PAYSAN VENGE. Comédie en trois actes, composée pour un cercle catholique d'ouvriers, par l'abbé du Tressay. In-12, 72 p. — Laçon, imp. Bideaux.

HEURE (L') DU RÊVE. — *Tableaux et pensées. Les Fées. Récits. La Curée.* — Poésies, par Eugène Orioux. In-18 jésus, 260 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Morel et Douillard frères, lib.; Paris, Aug. Aubry, rue Séguier, 18. 3 fr.

LIBRES (LES) LIBRES-PENSEURS DE L'ÉCOLE MATÉRIALISTE; par M. Eugène Lambert. In-8°, 8 p. — Nantes, imp. v^e Mellinet.

(Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*).

MARY-ELLEN. Souvenir des bains de mer de Saint-Malo; par O. Pradère. In-18 jésus, 214 p. — Brest, imp. Lefournier aîné; Paris, libr. Mallet. Prix. 2 fr.

NOUVEAU RECUEIL DE CANTIQUES, A L'USAGE DES RÉUNIONS DES SAINTES FAMILLES DE NANTES. Petit in-12, 47 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

OBSERVATIONS SUR L'OPUSCULE INTITULÉ: *Paimpol et ses environs*; par un instituteur du canton de Paimpol. In-16, 46 p. — Tréguier, imp. Le Flem.

ŒILLET (L') ROSE. Comédie en un acte et en vers; par M^{me} Anguste Penquer. In-8°, 38 p. — Brest, imp. Lefournier aîné; Paris, librairie Lemerre. 1 fr.

PETITS DRAMES VENDÉENS. *Poèmes et sonnets*; par Emile Grimaud. In-18 jésus, 180 p. — Nantes, impr. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul, 27. 3 fr.

SCULPTURES LAPIDAIRES ET SIGNES GRAVÉS DES DOLMENS DANS LE MORBIHAN; par M. le docteur de Closmadeuc, président de la Société polymathique du Morbihan. In-8°, 80 p. et 17 pl. — Vannes, imp. de Lamarzelle.

TOURISTE ET PÈLERIN. Chartres, Auray, le Morbihan, Lourdes, la Garde, la Salette, les Pyrénées, les Alpes, Paray-le-Monial; par Gabriel de Beugny d'Hagerue. In-12, 196 p. — Lille et Paris, lib. Lefort.

TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE THÉORIQUE ET PRATIQUE, contenant toutes les opérations ordinaires du calcul, le système métrique, les fractions, etc., enrichi de 2,500 exercices. 4^e édition, revue par un professeur de l'Université. In-12, 312 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

LE CORRESPONDANT

25 septembre 1874. — I. L'instruction historique du peuple d'Indy. — II. Marie Stuart et les causes de sa chute, iv. (R. Chan-). — III. Bénédicte Wyniefcka, II. (S. Blandy). — IV. Hildebrand on cardinalat, III. (abbé O. Delarc.). — V. Voyage dans l'Afrique de (M^{te} de Compiègne). — VI. La question du ritualisme en re (abbé P. Martin). — VII. *Amaryllis*, poème, III. (J. Autran, fr.). — VIII. Revue critique (P. Douhaire). — IX. Quinzaine (Auguste Boucher).

10 octobre 1874. — I. M. de Châteaubriand et les *Mémoires* tome, I. (C^{te} de Carné, de l'Acad. fr.). — II. Bénédicte Wyniefcka, Blandy). — III. Le scepticisme. — De la philosophie critique ssoles). — IV. La Vénus de Milo (Ferdinand Delaunay). — V. Le et l'impôt foncier (P. Bodin). — VI. La tradition classique au e (F. Colincamp). — VII. *Amaryllis*, poème, fin (J. Autran, de .). — VIII. Revue scientifique (P. Sainte-Claire Deville). — ges. — X. Quinzaine politique (Auguste Boucher).

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 25 de chaque mois, par livraisons de 80 ou 88 pages, format in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Hors Nantes... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes... Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.	A Brest.... LEFOURNIER.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 13.	A Lorient... CHARLES.
A. AUBRY, rue Séguier, 16.	A Fontenay. FILLON.
A Rennes... VERDIER.	A Luçon... ANTIGNY.
PLIHON.	A Vitré.... GUAYS.
FOUGERAY.	A Morlaix.. LE LÉDAN.
DENIEL.	A Lannion.. LE GOFFIC.
A Vannes.. GALLES.	A Dinan.... HUART.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Redon... DUBOIS.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Fougères. BREHIER.